



CATALOGUE DE FORMATIONS

*Retrouvez toutes les formations proposées par **Défi Consult & Formations**.*

DÉFI CONSULT & FORMATIONS

151 RUE DU 1ER MAI
92000 NANTERRE

Isabella DE MOURA

Responsable formations

Mail : isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Tél. : 01.56.47.01.40

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	3
CHAPITRE 1 PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ DÉFI CONSULT & FORMATIONS	5
1. Présentation générale.....	6
2. Nos certifications.....	7
CHAPITRE 2 SYNTHÈSE DE NOS FORMATIONS	8
1. Formation Propreté & Hygiène.....	5
2. Formation Santé & Sécurité	6
3. Autres formations	6
CHAPITRE 3 PROPOSITIONS TARIFAIRES DES FORMATIONS	15
1. Proposition Tarifaire des Formations	16
CHAPITRE 4 MODALITÉS D'INSCRIPTION À LA FORMATION.....	19

PRÉAMBULE



PRÉAMBULE

Défi Consult & Formations a mis en place trois volets de formation et une formation spécifique aux écogestes.

A travers notre filiale **Défi Consult & Formations**, nous proposons un large panel de formations afin de permettre aux salariés des formations à la prise de poste et tout au long du contrat.

CHAPITRE 1

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ DÉFI CONSULT & FORMATIONS

1. Présentation générale



UN ENGAGEMENT FORT ET AFFIRMÉ



NOMBRE DE SALARIES
FORMES EN 2025

679



NOMBRE DE SALARIES
SATISFAITS EN 2025

679



CLIENTS SATISFAITS

100 %

2. Nos certifications

La société **Défi Consult & Formation** est un organisme de formation certifié **QUALIOPI**. Cette accréditation est délivrée par un organisme certificateur et atteste de la qualité des processus mis en œuvre par les organismes de formation.



processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CERTIFICAT

N° CPS RNCQ 0225 - REV 05

I.Cert atteste que

DEFI CONSULT & FORMATIONS

151 Rue du 1er Mai 92000 NANTERRE

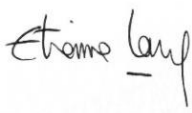
Numéro d'enregistrement d'activité (NDA) : 11922470392
Numéro de SIREN : 812988343

est titulaire de la certification Qualiopi, selon les exigences de la certification visées à l'article L.6316-1 du code du travail, pour son processus de réalisation des catégories d'actions de développement des compétences suivantes :

- ☒ Actions de formation (AF)
- ☐ Bilans de compétences (BC)
- ☐ Actions permettant de valider les acquis de l'expérience (VAE)
- ☐ Actions de formation par apprentissage (CFA)

Date de début de validité : **22/09/2024** Date d'échéance de la certification : **21/09/2027**
Date d'émission du présent certificat : **26/08/2024**

I.Cert
Institut de Certification
Parc d'Affaires - Espace Performance - Bâtiment K
35760 Saint-Grégoire - www.icert.fr


Etienne LAMY
Directeur opérationnel d'I.Cert


Accréditation
n°5-0531 portée
disponible sur
www.cofrac.fr

Programme de certification : décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle, décret n°2019-565 du 6 juin 2019 modifié relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, arrêté du 6 juin 2019 modifié relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du code du travail, arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation, guide de lecture du Référentiel national qualité en vigueur, Questions-Réponses en vigueur publié sur le site du Ministère du Travail, règlement d'usage de la marque française de garantie n°4704889 «Qualiopi» et sa charte d'usage publiés sur le site du Ministère du Travail, programme de certification Qualiopi d'I.Cert dans sa version en vigueur disponible sur www.icert.fr (dispositif de certification d'I.Cert CPS RNCQ DR 01 et référentiel de certification d'I.Cert CPS RNCQ DR 02).

CPS RNCQ FR 01rev11

CHAPITRE 2

SYNTHÈSE DE NOS FORMATIONS

	Type	Intitulé	Prérequis	Nombre de personnes	Durée	Mots clés du programme
Propreté & Hygiène	Connaître sa mission	Formation terrain	Maîtrise de langue française	1 à 4 personnes	3h30	Bases du nettoyage, attitudes de service et organisation chariot, protocoles sanitaires, bureaux, application des bons gestes et postures
Santé & Sécurité	Habilitation électrique	BS BE Manoeuvre	Maîtrise de langue française	4 à 10 personnes	14h	Travaux simple (changement d'ampoule, de prise, petit raccordement) et opération de manœuvre (armer, désarmer sur disjoncteur)
		Recyclage BS BE	Maîtrise de langue française	4 à 10 personnes	10h30	Acquérir les savoirs et savoir-faire en matière de prévention du risque électrique correspondant aux titres d'habilitation visés conformément à la norme NF C 18-510. Permettre au chef d'établissement de délivrer un titre d'habilitation électrique
		B0 HO	Maîtrise de langue française	4 à 10 personnes	7h	Travaux dans un environnement électriques Basse Tension (<1000V)
		Recyclage BO HO	Maîtrise de langue française	4 à 10 personnes	7h	Acquérir les savoirs et savoir-faire en matière de prévention du risque électrique correspondant aux titres d'habilitation visés conformément à la norme NF C 18-510 et permettre au chef d'établissement de délivrer un titre d'habilitation électrique
		BR BC B2V	Maîtrise de langue française	4 à 10 personnes	21h	Connaître les dangers de l'électricité et analyser les risques électriques
	Autolaveuse	Utilisation de l'autolaveuse autotractée	Maîtrise de langue française	4 à 10 personnes	7h	Utiliser une autolaveuse de manière efficace en respectant les règles de sécurité
	Travail en hauteur	Travail en hauteur et port du harnais	Maîtrise de langue française	4 à 10 personnes	7h	Consignes de sécurité inhérentes aux postes de travail en hauteur
	Conduite en sécurité des nacelles de toit sur rails	R433	Maîtrise de langue française	4 à 10 personnes	7h	Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite des nacelles suspendues en fonction des consignes de sécurité

	Montage, vérification et utilisation des échafaudages roulants	R457	Maîtrise de langue française	4 à 10 personnes	7h	Monter, utiliser et démonter des échafaudages roulants en toute sécurité
	Utilisation des machines de propreté	Utilisation des machines de propreté	Maîtrise de langue française	4 à 10 personnes	7h	Appliquer les règles de sécurité pendant les interventions avec différents types de mono brosses et les autolaveuses (autoportée et autotractée)
	Geste et posture en hôtellerie	Gestes et postures	Maîtrise de langue française	1 à 12 personnes	3h	Informé et de vous sensibiliser aux différents gestes et postures à adopter dans le cadre de votre travail
	Acteur Prévention Secours (APS) - Chefs d'équipe	Acteur Prévention Secours	Maîtrise de langue française	Max 10 personnes	21h	Réduire les risques professionnels et permettre aux chefs d'équipe(s) de proposer des améliorations. Développer un comportement adapté en cas d'incident ou d'accident sur le lieu de travail
	APS Recyclage	Maintien et Actualisation des Compétences	Maîtrise de langue française	4 à 8 personnes	7h	Maintenir ses compétences afin de poursuivre sa mission de Sauveteur Secouriste du Travail et d'acteur de la Prévention
	SST	Devenir Sauveteur Secouriste du Travail	Maîtrise de langue française	4 à 10 personnes	14h	Acquérir des compétences reconnues pour secourir en cas d'accident dans le cadre des procédures de son entreprise et pour être acteur de la prévention dans son entreprise.
	SST Recyclage	Maintien et Actualisation des Compétences du Sauveteur Secouriste du Travail	Être titulaire du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST).	4 à 10 personnes	7h	Maintenir et Actualiser ses Compétences de Sauveteur Secouriste du Travail.
	Formation Incendie	Formation EPI	Maîtrise de langue française	4 à 10 personnes	5h	Permettre de manipuler les moyens de premiers secours, d'alerter les secours et de connaître les règles et principe élémentaires de prévention au sein de votre entreprise. Utiliser un défibrillateur en cas de nécessité
	Prévention automobile	Bonne pratique du risque routier	Maîtrise de langue française	Max 3 personnes	7h	Identifier les risques, comprendre ses limites et sécuriser ses déplacements.
	CACES <i>Formation Certifiante</i>	R486 – Catégorie A	Aptitude médicale vérifié	Max 6 personnes	21h	Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux élévateurs de personnel à nacelle

		R486 – Catégorie B	Aptitude médicale vérifié	Max 6 personnes	21h	Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux élévateurs de personnel à nacelle
		R485 – Catégorie 1	Aptitude médicale vérifié	Max 6 personnes	21h	Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux gerbeurs
		R485 – Catégorie 2	Aptitude médicale vérifié	Max 6 personnes	21h	Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux gerbeurs
		R482 – Catégorie A	Aptitude médicale vérifié	Max 6 personnes	28 h	Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux engins
		R489 – Catégorie 1B	Aptitude médicale vérifié	Max 6 personnes	21h	Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux chariots
		R489 – Catégorie 3	Aptitude médicale vérifié	Max 6 personnes	21h	Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux chariots
Autres formations	Repérer et désamorcer les conflits	Repérer et désamorcer les conflits	Maîtrise de langue française	4 à 10 personnes	14h	Repérer les différentes sources de tensions et de conflits Adapter son mode de communication verbale et non verbale
	Initiation à la méthode FALC	Méthode FALC	Maîtrise de langue française	4 à 10 personnes	14h	Sensibiliser les professionnels et/ou les personnes accompagnées aux enjeux des outils d'une communication alternative, inclusive et améliorée par la mise en place de la méthode FALC.
	IA et Paye	L'IA et la Paie	Maîtrise de langue française	1 à 12 personnes	3h30	Comprendre les bases de l'IA, son fonctionnement et ses limites actuelles
	Achats responsables	Achats responsables NF ISO 20400	Maîtrise de langue française	Max 10 personnes	14h	Définir et déployer concrètement une stratégie d'achats responsables
	Formateur - habilitation électrique BS BE	Formateur - habilitation électrique BS BE	Maîtrise de langue française	Max 6 personnes	14h	Module BE : Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'analyser le risque électrique dans son activité. Réaliser des manœuvres d'exploitation, de consignation et d'urgence. Module BS : Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'analyser le risque électrique dans son activité
	Devenir formateur occasionnel en entreprise	Devenir formateur	Maîtrise de langue française	Max 6 personnes	96h	Maîtriser les principes clés d'un apprentissage dans le cadre d'une formation interne Préparer, réaliser et évaluer un parcours de formation interne Gérer les différentes

					situations d'apprentissage en utilisant les techniques adaptées	
	After effects	After effects	Maîtrise de langue française	Max 10 personnes	35h	Définir les champs d'application d'Adobe After Effects dans l'univers du motion design, d'expérimenter les techniques d'animation et de compositing 2D, de réaliser des animations à partir d'éléments graphiques et vidéo, de créer des animations typographiques, d'appliquer des trucages et effets visuels tout en s'initiant à la 3D, et d'acquérir une méthodologie efficace afin d'optimiser le flux de production.
	Pratique de la paie – Initiation	Pratique de la paie – Initiation	Maîtrise de langue française	Max 6 personnes	14h	Décrire un bulletin de paie Déterminer un salaire Identifier les charges sur salaire et les organismes officiels Examiner les exonérations et réductions de charges
	Pratique de la paie – Perfectionnement	Pratique de la paie – Perfectionnement	Avoir suivi un niveau équivalent au niveau 1	Max 6 personnes	29h	Gérer les techniques de paie Établir les déclarations des charges sociales de la paie en toute sécurité Calculer un salaire du brut au net
	Renforcer sa posture managériale	REX	Maîtrise de langue française	Max 6 personnes	7h	Renforcer la confiance en soi des managers et leur posture de leader au quotidien.
	Optimiser le pilotage de son activité	REX	Maîtrise de langue française	Max 6 personnes	14h	Piloter et rentabiliser son activité face aux aléas de l'exploitation
	Piloter un contrat client	Pilotage	Maîtrise de langue française	Max 6 personnes	14h	Comprendre leur rôle clé dans la satisfaction et la fidélisation du client
	Adobe Première pro, montage et compression vidéo	Première Pro	Maîtrise de langue française	Max 6 personnes	21h	Assimiler les fondamentaux du montage vidéo Maîtriser l'acquisition vidéo et l'importation des sources
	Non-discrimination à l'embauche	Non - discrimination à l'embauche	Maîtrise de langue française	1 à 12 personnes	7h	Comprendre les enjeux de la diversité pour l'entreprise Optimiser sa gestion des ressources humaines en tenant compte de la diversité
	Microsoft 365 – Exploiter les outils collaboratifs en ligne	Microsoft 365	/	Max 10 personnes	14h	Découvrir et pratiquer les différents services et outils en ligne proposés par Microsoft 365® (anciennement Office 365®). Identifier les outils adaptés à vos besoins et ceux de votre entreprise

	Consolider son développement commercial	Consolider son développement commercial	Maîtrise de langue française	Max 10 personnes	14h	Mettre en œuvre la réalisation d'enquêtes de satisfaction, d'études de marché, de la veille Adapter votre offre commerciale et votre approche du client en tenant compte des informations obtenues et étudiées Sélectionner les axes stratégiques de votre PAC
	Excel – Perfectionnement	Excel	Maîtrise de langue française	Max 10 personnes	14h	Maîtriser l'utilisation d'Excel pour obtenir rapidement des informations fiables : automatiser les calculs, mettre en place des formules de calculs simple, exploiter les fonctionnalités des bases de données, gagner du temps.

1. Formation Propreté & Hygiène

1.1 Connaître sa mission

OBJECTIFS

- Respecter les techniques de nettoyage
- Respecter les consignes du client
- Respecter les mesures de sécurité

PROGRAMME

Les techniques de nettoyage

- Suivant le secteur du salarié, observer et corriger les techniques de nettoyage
Essuyage, balayage humide, lavage des sols, l'aspiration des sols
L'entretien du sanitaire, l'entretien d'un bureau
- Repositionner les bases du nettoyage
Cercle de sinner
Dosage
Reconnaître les salissures
Reconnaître les supports à entretenir

Le respect des consignes chez le client

- Rappel du règlement intérieur et plan de prévention
- Des obligations chez notre client : Discrétion, politesse, amabilité, ...
- La préparation du matériel
- Contrôler sa prestation : les notions de l'auto-contrôle

Les mesures de sécurité

- Savoir lire une fiche Produit
- L'utilisation des produits
- Le rangement du matériel
- Le rangement des produits

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité Pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maitrise de la langue française	Tous publics	Alternance de formation théorie et pratique	En centre de formation ou sur site client	1 à 4 personnes	3h30	7 jours avant la formation

2. Formation Santé & Sécurité

2.1 Formation à l'habilitation électrique BS, BE (Manœuvre)

OBJECTIFS

Mettre en place des mesures de prévention en vue d'assurer la sécurité des personnes contre les dangers d'origine électrique lorsqu'elles effectuent un travail dans un environnement électrique.

PROGRAMME

- L'habilitation électrique
- Les notions élémentaires d'électricité
- Les effets du courant électrique
- Les différents types d'accident électrique
- La protection intégrée à la conception des installations
- L'évaluation et la prévention des risques
- Les différents domaines de tension
- Les zones d'investigation et de voisinage
- Les différents acteurs
- Les opérations élémentaires du BS et BE Manœuvre
- Les équipements de protection
- Les accidents électriques
- Les incendies d'origine électrique

EVALUATION THEORIQUE ET PRATIQUE

ÉPREUVE THEORIQUE (20 par habilitation, des questions sur les connaissances suivantes)

- Les dangers de l'électricité,
- Les appareillages électriques,
- Les distances et les ZONES D'ENVIRONNEMENT,
- La limite des MANŒUVRES.
- La limite des INTERVENTIONS BT DE REMPLACEMENT ET DE RACCORDEMENT
- Les procédures d'INTERVENTIONS

ÉPREUVE PRATIQUE (2 mises en situation minimum sur les compétences suivantes et en fonction des tâches confiées)

- Effectuer la mise hors service d'un équipement (moteur, machine, etc.).
- Effectuer une MANŒUVRE de CONSIGNATION.
- Effectuer un remplacement d'un fusible ;
- Effectuer un remplacement d'une lampe (code IP2X ou non) ou d'un accessoire d'un appareil d'éclairage ;
- Effectuer une intervention de remplacement d'un socle de prise de courant ou d'interrupteur
- Assurer le raccordement électrique d'un matériel sur un circuit en attente protégé et mise hors tension (cumulus...) ;
- Effectuer un réarmement d'un dispositif de protection

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maitrise de la langue française	Tous Publics	Alternance de formation théorie et pratique	En centre de formation ou sur site client	4 à 10 personnes	14h00	7 jours avant la formation

Moyens pédagogiques et techniques : salle de formation, vidéoprojecteur, armoire électrique, EPI, matériel électrique, outillages, jeu et documentation.

2.2 Recyclage - Habilitation électrique BS, BE

OBJECTIFS

- Acquérir les savoirs et savoir-faire en matière de prévention du risque électrique correspondant aux titres d'habilitation visés conformément à la norme NFC 18-510.
- Permettre au chef d'établissement de délivrer un titre d'habilitation électrique.

PROGRAMME

Les notions de base

- Réglementation en électricité
- Notions sur les grandeurs de base
- Dangers de l'électricité
- Zones à risque électrique
- Niveaux d'habilitation
- Moyens de protection
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité
- Conduites à tenir en cas d'accident

Intervention BT de remplacement et de raccordement et BE manœuvres – manœuvres en basse tension

- Citer les limites de l'habilitation BS (autorisation et interdits, etc.)
- Nommer les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique :
- Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires
- Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique
- Rendre compte de son activité
- Énoncer les fonctions et reconnaître des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation

Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit :

- Réaliser la mise hors tension pour son propre compte (pré-identification, séparation, condamnation)
- Effectuer la vérification d'absence de tension
- Réaliser la remise sous tension

Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT :

- Délimiter et signaler la zone d'intervention BT
- Respecter les règles et les instructions de sécurité
- Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.)

Énoncer la procédure de remplacement :

- Préparer, organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de remplacement d'un fusible, d'une lampe ou d'un accessoire

Énoncer la procédure de raccordement :

- Préparer, organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de raccordement hors tension
o Analyser les risques préalablement à chaque situation de travail
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique ou au chargé de consignation :

- Identifier le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation et échanger les informations nécessaires
- Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation
- Rendre compte de son activité
- Énoncer les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres
- Respecter et faire respecter les instructions de sécurité
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

ÉVALUATION

L'évaluation des acquis est effectuée selon le référentiel de la NF C 18-510. Mesurer le degré de satisfaction et l'intérêt des participants et leur capacité à mettre en place le savoir et le savoir-faire acquis. Une attestation nominative est fournie à la fin du stage.

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maitrise de la langue française	Tous Publics	Alternance de formation théorie et pratique	En centre de formation ou sur site client	4 à 10 personnes	10h30	7 jours avant la formation

Moyens pédagogiques et techniques : salle de formation, vidéoprojecteur, armoire électrique, EPI, matériel électrique, outillages, jeu et documentation.

2.3 Formation à l'habilitation électrique H0 B0

OBJECTIFS

Mettre en place des mesures de prévention en vue d'assurer la sécurité des personnes contre les dangers d'origine électrique lorsqu'elles effectuent un travail dans un environnement électrique.

PROGRAMME

- L'habilitation électrique
- Les notions élémentaires d'électricité
- Les effets du courant électrique
- Les différents types d'accident électrique
- La protection intégrée à la conception des installations
- L'évaluation et la prévention des risques
- Les différents domaines de tension
- Les zones d'investigation et de voisinage
- Les différents acteurs
- Les opérations élémentaires du H0 B0
- Les équipements de protection
- Les accidents électriques

EVALUATION THEORIQUE ET PRATIQUE

EPREUVE THÉORIQUE (15 questions sur les connaissances suivantes) :

- Les dangers de l'électricité,
- Les distances et zones d'environnement
- La limite des opérations associées au symbole objet de l'habilitation électrique
- Les mesures et protections collectives

EPREUVE PRATIQUE

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation (armoires, local ou champ libre), savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques)
- Rendre compte de l'opération réalisée, suivant le cas échéant, auprès de : (chantier, travaux, exploitation électrique, consignation ou de son employeur)
- Maîtriser la manipulation de matériels et outillage dans un environnement électrique
- Baliser et surveiller la zone des opérations

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de langue française	Tous Publics	Alternance de formation pratique et théorique	En centre de formation ou sur site client	4 à 10 personnes	7h00	7 jours avant la formation

Moyens pédagogiques et techniques : salle de formation, vidéoprojecteur, matériel et documentation.

2.4 Recyclage - Habilitation électrique H0 B0

OBJECTIFS

Acquérir les savoirs et savoir-faire en matière de prévention du risque électrique correspondant aux titres d'habilitation visés conformément à la norme NF C 18-510 et permettre au chef d'établissement de délivrer un titre d'habilitation électrique.

PROGRAMME

Les notions de base

- Réglementation en électricité
- Notions sur les grandeurs de base
- Dangers de l'électricité
- Zones à risque électrique
- Niveaux d'habilitation
- Moyens de protection
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité
- Conduites à tenir en cas d'accident

Interventions en toute sécurité

- Opérations, documents écrits
- Matériel de protection • Zones d'environnement
- Identification et repérage des installations
- Définition des zones de voisinage et des distances minimales d'approche
- Précisions sur les fonctions de l'appareillage
- S'assurer de son aptitude à adapter ses prestations dans les domaines et les situations propres à son établissement

EVALUATION THEORIQUE ET PRATIQUE

L'évaluation des acquis est effectuée selon le référentiel de la NF C 18-510. Mesurer le degré de satisfaction et l'intérêt des participants et leur capacité à mettre en place le savoir et le savoir-faire acquis. Une attestation nominative est fournie à la fin du stage. Un avis et un titre pré-rédigé sont adressés à l'employeur (durée de validité recommandée selon la NF C 18-510 : 3 ans)

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de langue française	Tous Publics	Alternance de formation pratique et théorique	En centre de formation ou sur site client	4 à 10 personnes	7h00	7 jours avant la formation

2.5 Formation à l'habilitation électrique BR BC B2V

OBJECTIFS

Être capable de connaître les dangers de l'électricité et d'analyser le risque électrique, d'intégrer la prévention dans l'organisation de travail, de mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur et de connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

PROGRAMME

Module tronc commun

- Effets du courant électrique sur le corps humain
- Noms et limites des différents domaines de tension
- Zones d'environnement et leurs limites
- Appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Principe d'une habilitation
- Définition des symboles d'habilitation
- Contenu d'un titre d'habilitation
- Rôles de chacun
- Symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser
- Prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- Situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées

Module BR – Intervention BT générales

- Fonctions des matériels électriques BT et TBT
- Différentes interventions BT générales et les interventions BT élémentaires et les limites respectives de leur domaine
- Informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
- Chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires
- Consignes données par le chargé d'exploitation électrique
- Rendre compte de son activité
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux interventions BT
- Matériel et l'outillage appropriés
- Documents applicables dans le cadre des interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.)
- Documents applicables dans le cadre des interventions BT
- Mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT
- Zone des interventions BT
- Risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé BT (mise en place de nappe isolante, etc.)
- Procédures d'intervention BT pour une réalisation en sécurité
- Opérations de consignation et les documents associés
- Opérations de consignation
- Zones d'environnement dans lesquelles il peut intervenir (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.)
- Opération de dépannage
- Opération de mesurage et essai
- Opérations de connexion et de déconnexion en présence ou non de tension
- Risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Module BC – Consignation en Basse Tension

- Fonctions des matériels électriques BT et TBT
- Informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux
- Documents pouvant être utilisés lors d'une consignation (attestation de consignation en une étape, attestation de consignation en deux étapes)
- Chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires
- Chargé de travaux et échanger les informations nécessaires
- Opérations de consignation

- Consignation en une étape et la consignation en deux étapes sur différents types de matériels.
- Risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Module BC – Consignation en Basse Tension

- Différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique
- Rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique
- Exécutants : respecter les instructions données par le chargé de travaux, rendre compte de son activité
- Chargés de travaux : Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires, respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou par le chargé de consignation, rendre compte de son activité
- Différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc.)
- Prescriptions d'exécution des travaux
- Zone de travail (pour B2 et B2V)
- Risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé BT (mise en place de nappe isolante, etc. - pour B1V et B2V)
- Respecter la zone de travail
- Fonctions des matériels électriques BT, TBT
- Documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation, avis de fin de travail), ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.)
- Documents applicables dans le cadre des travaux, (pour les chargés de travaux)
- Attestation de première étape de consignation
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux
- Matériel et outillage appropriés
- Ouvrages, installations et zones d'environnement objet des travaux (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.)
- Mesures de prévention à observer lors d'un travail
- Règles et instructions de sécurité
- Travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension
- Deuxième étape de consignation
- Risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée
- Instructions de sécurité spécifiques aux essais (pour B2V Essai)
- Instructions de sécurité
- Risques pour une situation donnée et correspondant aux essais

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	4 à 10 personnes	21h00	7 jours avant la formation

Moyens pédagogiques : salle de formation, vidéoprojecteur, matériel et documentation.

2.6 Formation à l'utilisation de l'autolaveuse autotractée

OBJECTIFS

Utiliser les autolaveuses de façon efficace en respectant les règles de sécurité.

PROGRAMME

Distinguer et identifier les différentes autolaveuses

- Leurs caractéristiques et technologie
- Le système à la brosse, au disque ou au rouleau
- Les contrôles avant réalisation de la prestation
- La maintenance de base

Entretenir l'autolaveuse

- La maintenance quotidienne, la maintenance des batteries
- Le stockage
- Les causes de pannes

Appliquer les méthodes de travail, les règles d'hygiène et de sécurité

- La manipulation et l'ergonomie
- La connaissance et le fonctionnement des équipements
- Les méthodes de travail
- La définition d'un circuit de réalisation, le balisage et la prévention
- La gestion des économies d'eau et des eaux usées
- La conduite en milieu encombré et en présence de clients
- La rationalisation des parcours
- Les exercices de précision
- Les risques électriques
- Le lavage des mains et les moyens de protection de l'utilisateur

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	4 à 10 personnes	7h00	7 jours avant la formation

2.7 Formation travail en hauteur et port du harnais

OBJECTIFS

À la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable de mettre en application les consignes de sécurité inhérentes aux postes de travail en hauteur.

PROGRAMME

Enseignements théoriques

- Réglementation : définition d'un poste de travail en hauteur, obligations générales de l'employeur et des travailleurs, accidents de travail et responsabilités des différents acteurs
- Réglementation spécifique aux EPI destinés au travail en hauteur (harnais, longes, autres dispositifs antichute, ancrages...)
- Caractéristiques et règles d'utilisation : des échelles et escabeaux, des échafaudages, des plateformes élévatrices, PIRL et PIR
- Consignes de sécurité

Enseignements pratiques

- Mise en œuvre des principes de sécurité sur un poste de travail en hauteur. Les exercices pratiques sont obligatoirement les mêmes pour tous les participants. Ils comportent notamment : utilisation d'une PIRL, d'un escabeau et d'une échelle, montage d'un échafaudage roulant type MDS et évolution en hauteur
- Vérification visuelle et port ajusté du harnais, évolution et pose de garde-corps sur une installation pédagogique en hauteur, équipée d'un dispositif de retenue, comportant des différences de niveaux et un espace confiné
- Bilan de formation

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de langue française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	4 à 10 personnes	7h00	7 jours avant la formation

Moyens pédagogiques et techniques : zone d'évolution en hauteur, chaussures de sécurité, chasuble haute visibilité, gants de manutention, casque de protection avec jugulaire, harnais de sécurité et double-longe, salle de formation, vidéoprojecteur et documentation.

2.8 Formation conduite en sécurité des nacelles de toit sur rails

OBJECTIFS

Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite des nacelles suspendues en fonction des consignes de sécurité interne établies par l'employeur en vue de l'obtention d'une autorisation interne.

PROGRAMME

Enseignements théoriques

- Les obligations du constructeur, législation et recommandation
- Les obligations et responsabilités de l'employeur et de l'utilisateur
- Technologie des différents organes de la nacelle suspendue
- Avantages et inconvénients de la nacelle suspendue
- Limite d'utilisation des nacelles suspendues en sécurité en fonction de la météorologie
- Les principaux risques
- Vérifications journalières, entretien courant, les organes de sécurité
- Utilisation des commandes de secours
- Règles d'utilisation, de déplacement

Enseignements pratiques

- Examen d'adéquation avec le travail à effectuer
- Vérifications journalières, essais, prise de poste
- La montée et la descente depuis les nacelles suspendues
- Positionnement
- Maîtrise et stabilisation en fonction des différents travaux à effectuer
- Exercices divers d'élévation
- Déplacement en mouvement combiné, atteinte d'objectifs
- Manœuvres de sauvetages
- Respect des règles
- Fin de poste

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Feuille de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaire d'évaluation de la formation

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité Pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	4 à 10 personnes	7h00	7 jours avant la formation

2.9 Formation montage, vérification et utilisation des échafaudages roulants

OBJECTIFS

À la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de monter, d'utiliser et de démonter des échafaudages roulants en toute sécurité. La formation, ses objectifs et son contenu correspondent aux exigences du code de travail. Elle s'appuie sur les principes recommandés par la R457, mais il ne s'agit pas d'une formation conventionnée par l'Assurance Maladie.

PROGRAMME (conformément à la recommandation de la CNAM)

Enseignements théoriques

- Définition du besoin et des contraintes du site ; Caractéristiques réglementaires et notice d'utilisation
- Plan de montage, de démontage ou de transformation de l'échafaudage ; Risques liés aux opérations
- Mesures de prévention des risques de chutes de personnes ou d'objets ; Mesures de sécurité en cas de changement des conditions météorologiques
- Conditions en matière d'efforts de structure admissibles ; Sécurité lors du montage, du démontage ou de la transformation
- Consignes de sécurité

Enseignements pratiques

- Montage et démontage d'un échafaudage roulant
- Mise en œuvre des principes de sécurité sur le poste de travail
- Bilan de la formation

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Feuille de présence
- Moyens d'encadrement : organisme de formation déclaré à la DIRECCTE disposant d'un service relations clients, d'un service administratif, d'un service qualité et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs
- Moyens d'évaluation : le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen d'une fiche standardisée correspondant à une procédure intégrée au système qualité de l'organisme

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	4 à 10 personnes	7h00	7 jours avant la formation

Moyens pédagogiques et techniques : salle de formation, vidéoprojecteur, documentation, échafaudage roulant conçu pour le montage/démontage en sécurité (MDS), casque avec jugulaire, chaussures de sécurité, harnais avec système de retenue antichute et longe, chaussures de sécurité, gilet haute visibilité et gants de manutention.

2.10 Formation utilisation des machines de propreté

OBJECTIFS

Appliquer les règles de sécurité pendant les interventions avec différents types de mono brosses et les autolaveuses (autoportée et autotractée).

PROGRAMME

Les équipements de protection individuelle et collective nécessaires à la réalisation de son activité afin de travailler en toute sécurité

- Identifier les causes d'accident pour un agent sur un chantier de propreté
- Identifier les risques auxquels répondent les EPI portés
- Adapter une posture correcte en situation de travail : changement d'un disque, réglage d'un timon etc.
- Lister les risques liés à l'ergonomie du poste de travail lors d'utilisation des machines
- La présentation des différentes machines et les risques associés
- Les monobrosses
- L'autolaveuse auto tractée
- L'autolaveuse auto portée
- Le balisage La maintenance
- La maintenance quotidienne

Méthodes et moyens pédagogiques :

Mesurer le degré de satisfaction et l'intérêt des participants et leur capacité à mettre en place le savoir et le savoir-faire acquis via un QCM, QUIZZ, une évaluation en début et en fin de formation. Une attestation nominative est fournie à la fin du stage.

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 10 personnes	7h00	7 jours avant la formation

2.11 Formation Gestes et postures hôtellerie

OBJECTIFS

- Déployer une architecture gestuelle et posturale : Piloter l'acquisition des gestes et postures de travail calibrés aux contraintes biomécaniques spécifiques de chaque métier du secteur hôtelier.
- Maîtriser l'autodiagnostic opérationnel : Orchestrer une capacité d'identification et de correction autonome de ses propres gestes à criticité biomécanique avant leur cristallisation en pathologie.
- Neutraliser durablement les TMS : Anticiper les troubles musculosquelettiques et préserver la qualité de vie opérationnelle en s'appuyant sur les référentiels de prévention INRS.
- Gouverner l'évolution des pratiques professionnelles : Contribuer activement au déploiement d'une ingénierie collective de la sécurité gestuelle pour un environnement de travail durablement protecteur.
- Réduire l'exposition aux vecteurs de danger corporels : Maîtriser la neutralisation des risques d'accidents et de pathologies professionnelles inhérents aux activités physiques à haute sollicitation du secteur hôtelier.

PROGRAMME

Ingénierie Gestuelle et Architecture de la Protection Biomécanique

- Déploiement du socle technique opérationnel : Construire une gestuelle professionnelle transférable à l'ensemble des situations de manutention rencontrées sur le terrain hôtelier
- Piloter les principes de préservation physique systémique pour neutraliser l'usure biomécanique du corps
- Maîtriser les règles de sécurité corporelle propres aux gestes critiques du secteur hôtelier

Diagnostic Opérationnel et Gouvernance de l'Environnement de Travail

- Cartographie des comportements à risque : Anticiper et identifier les gestes du quotidien hôtelier générateurs de vecteurs de contrainte biomécanique
- Architecture ergonomique du poste : Orchestrer l'adaptation de l'environnement de travail aux capacités physiques individuelles en déployant les principes ergonomiques opérationnels

Architecture de la Compétence : Fondements Biomécaniques et Vulnérabilités Corporelles

- Recenser les défaillances accidentelles caractéristiques des métiers hôteliers et décoder leurs causes profondes
- Maîtriser les bases d'anatomie et de physiologie utiles à la neutralisation des mécanismes de blessure
- Cartographier les zones corporelles à haute vulnérabilité exposées aux contraintes du secteur (structures osseuses, musculaires et articulaires)
- Ancrage du verrouillage lombaire comme réflexe de protection systémique
- Piloter les postures de référence applicables à l'ensemble des contextes d'intervention terrain

Gouvernance de la Continuité Protectrice et Ingénierie de l'Amélioration Posturale

- Cartographie des contraintes biomécaniques réelles : Anticiper les vecteurs de danger propres à son environnement de travail et à ses habitudes gestuelles pour piloter les ajustements prioritaires
- Neutralisation des gestes nocifs identifiés : Maîtriser l'ancrage durable des pratiques protectrices systémiques en bannissant définitivement les automatismes délétères du quotidien
- Architecture de l'amélioration continue : Orchestrer les ajustements concrets à déployer en priorité pour réduire l'exposition aux vecteurs de risque biomécanique sur le périmètre d'intervention

Ingénierie Gestuelle par Familles de Postes Hôteliers *(programme modulable en fonction des participants)*

- Gouvernance biomécanique du personnel d'étage
- Neutralisation des contraintes de nettoyage : Piloter les opérations sur sols, sanitaires et équipements avec une gestuelle de protection systémique
- Architecture du geste textile : Maîtriser la manipulation et le tri du linge selon les profils du groupe pour neutraliser les tensions rachidiennes
- Ingénierie du retournement de lit : Déployer les techniques de préparation et de retournement respectueuses de la préservation rachidienne
- Pilotage du déplacement mobilier : Orchestrer les stratégies de manutention du mobilier sans mise en danger des structures articulaires

Architecture posturale des fonctions d'accueil et de service

- Gouvernance du corps en posture statique prolongée : Anticiper les vecteurs de fatigue posturale du portier, réceptionniste et hôte d'accueil
- Ingénierie de la manutention bagages : Maîtriser les techniques et réflexes du bagagiste pour neutraliser les risques de défaillance articulaire

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 10 personnes	7h00	7 jours avant la formation

2.12 Formation Acteur Prévention Secours (APS) - Chefs d'équipe

OBJECTIFS

Réduire les risques professionnels et permettre aux chefs d'équipe(s) de proposer des améliorations.
Développer un comportement adapté en cas d'incident ou d'accident sur le lieu de travail.

PROGRAMME

Prévention

Situer son rôle d'APS Propreté vis à vis de la prévention sur son lieu de travail :
Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention
Situer les différents acteurs de la prévention et leur rôle
Situer l'importance des risques dans son activité professionnelle

Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail, ses déplacements ainsi que le contexte relationnel avec le client (ou son représentant) :
Observer sa situation de travail Repérer les situations dangereuses
Formaliser les situations dangereuses en termes : de danger, d'exposition et de gravité des dommages potentiels Différencier les phénomènes accidentels des atteintes à la santé

Repérer les situations à risques liés à l'activité physique, en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain :
Comprendre le fonctionnement et les limites de l'appareil locomoteur Identifier les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et ses conséquences sur la santé
Détecter les risques d'atteintes à sa santé et les mettre en lien avec les éléments déterminants de son activité physique

Agir et réagir lors d'une exposition à une situation dangereuse : mettre en place les premières mesures de correction :
Proposer des améliorations en s'appuyant sur les principes généraux de la prévention et en tenant compte de la spécificité du site
Proposer des améliorations techniques, organisationnelles en s'appuyant sur les principes de base d'aménagement des postes
Appréhender les limites des principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort dans la manutention manuelle.
Isoler la situation dangereuse

Remonter l'information à la hiérarchie :
Rendre compte sur les dangers et les dysfonctionnements identifiés Identifier qui informer
Définir l'information à communiquer Mettre en place des méthodes de travail sécurisantes pour sa santé et sa sécurité et visant une efficacité maximum de l'intervention :
Utiliser les aides à la manutention mis à sa disposition
Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

Accompagner, en lien avec l'APTMS, une équipe d'agents de service dans leur rôle d'acteur prévention :
Recueillir les informations pertinentes auprès des salariés en matière de prévention des risques professionnels Accompagner les agents de service dans leur identification des risques et dans la recherche de mesures de prévention.

Assurer le rôle de relais prévention entre son équipe et l'APTMS de l'entreprise ou le référent RP :
Remonter les informations recueillies auprès de son équipe

Participer à la mise en œuvre des améliorations validées par sa hiérarchie

Secours

Situer son rôle de SST sur son lieu de travail

Réaliser une protection adaptée

Examiner une personne en vue de lui porter secours et de faire alerter

Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes

Réaliser la conduite à tenir adaptée aux différents signes indiquant que la vie de la victime est menacée :

Réaliser immédiatement la CAT adaptée face à une victime qui saigne abondamment.

Réaliser immédiatement la CAT adaptée face à une victime qui s'étouffe.

Réaliser la CAT adaptée face à une victime qui se plaint de sensation pénible et/ou présente des signes anormaux
Réaliser la CAT adaptée face à une victime qui se plaint d'une brûlure

Réaliser la CAT adaptée face à une victime qui se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements

Réaliser la CAT adaptée face à une victime qui se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

Réaliser la CAT adaptée face à une victime qui ne répond pas mais respire

Réaliser la CAT adaptée face à une victime qui ne répond pas et qui ne respire pas

Méthodes et moyens pédagogiques :

Exposés, questions/réponses, recueil d'idées, mises en situations, travaux en groupes, en sous-groupes et exercices d'application. À l'issue de la formation une documentation sera remise à chaque stagiaire.

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation des acquis.

Évaluation continue tout au long de la formation.

Animateur :

Formateur CPS (Certificat Prévention Secours) Propreté certifié par l'INRS.

Prérequis / Recommandations :

La formation est organisée pour un groupe de 4 participants minimum et 8 participants maximum par formateur.

Il est recommandé d'avoir une première expérience, même limitée, de la fonction de chef d'équipe.

Certification :

Une évaluation des compétences est réalisée durant la formation. Chaque stagiaire ayant satisfait aux critères d'évaluation recevra le Certificat Prévention Secours (CPS) – Chef d'équipe, délivré sous l'autorité de l'INRS. Certificat Prévention Secours (CPS) Propreté – Chef d'équipe, dispositif porté par la branche Propreté et reconnu par l'Assurance Maladie Risques Professionnels et l'INRS. Certification créée le 18/05/2011 (version enregistrée le 30/11/2015 sous le n° RS1456, aujourd'hui archivé).

Compétences visées :

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Être acteur de la prévention des risques liés à son activité professionnelle ;
- Accompagner une équipe d'agents de service dans leur rôle d'acteurs de la prévention ;
- Adopter un comportement adapté en cas d'accident, d'incident ou de dysfonctionnement ;
- Contribuer à l'amélioration des conditions de travail et à la prévention des risques professionnels.

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française	Chefs d'équipe(s) propreté	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 10 personnes	21h00	7 jours avant la formation

Moyens pédagogiques et techniques : salle de formation, vidéoprojecteur et documentation.

2.13 Formation Maintien et Actualisation des Compétences APS Chef d'équipe

OBJECTIFS

Maintenir ses compétences afin de poursuivre sa mission de Sauveteur Secouriste du Travail et d'acteur de la Prévention.

PROGRAMME

Cette formation pour le maintien et l'actualisation des compétences APS Propreté se base sur le programme de formation défini dans le référentiel Acteur Prévention Secours - Chef d'équipe édictées par l'INRS et la FEP.

Prévention

- Être acteur de la prévention des risques liés à son métier et accompagner une équipe d'agents de service dans leur rôle d'acteur de la prévention
- Retours d'expérience
- Rappel de pratiques
- Actualisation des connaissances
- Evaluation

Secours

- Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement
- Retours d'expérience
- Rappel de pratiques
- Actualisation des connaissances
- Evaluation

Méthodes et moyens pédagogiques :

Apports théoriques et pratiques, évaluation à partir d'accident simulé, révision des gestes d'urgence

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 10 personnes	7h00	7 jours avant la formation

2.14 Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

OBJECTIFS

Être capable de : Acquérir des compétences reconnues (INRS, CNAMTS, MSA) pour secourir en cas d'accident dans le cadre des procédures de son entreprise et pour être acteur de la prévention dans son entreprise.

PROGRAMME

Contenu :

- L'importance des AT/MP, leurs conséquences.
- L'intérêt de la prévention.
- Le SST, son rôle, sa place dans la démarche de prévention de son entreprise (et en dehors)
- Protéger.
- Faire alerter ou alerter.
- Secourir :
- La victime présente un saignement abondant
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas, et ne respire pas

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Grilles certificatives INRS (2 épreuves Certificatives)
- Remise d'une attestation de certification de réalisation et support pédagogique
- Envoi du certificat SST après clôture de la session sur Forprev

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 10 personnes	7h00	7 jours avant la formation

2.15 Formation Maintien et Actualisation des Compétences du Sauveteur Secouriste du Travail (MAC SST)

OBJECTIFS

Être capable de maintenir et actualiser ses compétences de Sauveteur Secouriste du Travail afin d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail et de contribuer à la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

PROGRAMME

Contenu :

- Retour d'expérience sur les actions menées en tant que SST.
- Actualisation des connaissances et des compétences du SST.
- Information sur les évolutions des techniques, procédures et référentiels SST.
- Rappel du rôle du SST dans l'entreprise et dans la démarche de prévention.
- Révision des conduites à tenir face à une situation d'accident :
 - Protéger.
 - Examiner la victime.
 - Faire alerter ou alerter.
- Secourir :
 - La victime saigne abondamment.
 - La victime s'étouffe.
 - La victime présente un malaise.
 - La victime présente une brûlure.
 - La victime présente un traumatisme.
 - La victime présente une plaie.
 - La victime ne répond pas mais respire.
 - La victime ne répond pas et ne respire pas.
- Mises en situations pratiques et cas concrets.

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Évaluation continue tout au long de la formation.
- Grilles certificatives INRS (2 épreuves certificatives).
- Remise d'une attestation de réalisation.
- Délivrance d'un nouveau certificat SST après validation et clôture de la session sur Forprev.

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité Pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Être titulaire du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST).	Tous publics	Alternance de formation théorie et pratique	En centre de formation ou sur site client	1 à 10 personnes	7h00	7 jours avant la formation

2.16 Formation Incendie

OBJECTIFS

Permettre de manipuler les moyens de premiers secours, d'alerter les secours et de connaître les règles et principe élémentaires de prévention au sein de votre entreprise.

PROGRAMME

Première partie : (Théorie)

- Rôle et place de l'EPI au sein d'une entreprise.
- Instruction théorique de base sur l'incendie.
- La lutte contre l'incendie.
- Le risque incendie au sein de votre entreprise.
- L'évacuation
- Description de vos consignes en cas d'incendie.
- Fonctions du SSI
- Principe de fonctionnement
- Équipement d'alarme
- Application des consignes et procédures d'exploitation de l'établissement
- Exercices pratiques d'utilisation des extincteurs et RIA sur bac à feu écologique.
- Visite des installations de sécurité.
- Evacuation de l'établissement
- Appropriation du SSI du site et entraînement à la manipulation avec résolutions de cas concrets.

Deuxième partie : (Pratique)

Utilisation des extincteurs

Troisième partie : (Pratique)

Alerter, Masser, Défibriller

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Vidéoprojecteur
- Supports numériques.
- Bac à feu écologique avec différents modules.
- Extincteur Eau + additif et extincteur CO2

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 10 personnes	7h00	7 jours avant la formation

2.17 Formation prévention automobile

OBJECTIFS

A l'issue de la session de formation Eco-Attitude, le stagiaire :

- Identifier les enjeux et conséquences du risque routier dans le cadre professionnel et personnel.
- Identifier ses limites physiologiques et cognitives (vision, attention, analyse de l'environnement, temps de réaction) et comprendre leur impact sur la conduite.
- Connaître les règles essentielles du Code de la route (position sur la chaussée, giratoire, distance de sécurité, etc.).
- Repérer et analyser les situations à risque et les points de vigilance dans différents contextes de circulation.
- Mettre en œuvre des comportements et les bonnes pratiques de conduite en sécurité au travers d'exercices d'observations et d'anticipation.
- Identifier les équipements de sécurité du véhicule et comprendre l'importance d'un entretien régulier.

PROGRAMME

La méthodologie est interactive et participative. Elle se compose de différentes phases d'évaluations, d'exposés, de démonstrations, d'échanges.

La mise en application réelle s'effectue directement sur des véhicules conventionnels 5 places du client (1 véhicule par formateur).

La formation est répartie en environ 50% théorique et 50% pratique.

Ressources techniques & pédagogiques :

- Salle dédiée à la formation pour la partie théorique équipée pour la projection.
- Paperboard ou tableau blanc.
- Echanges entre les participants et le formateur.
- Quiz thématique interactif avec boîtiers Quizbox.
- Démonstration didactique (questions, exercices, etc.).
- Véhicule(s) 5 places fourni par le client.
- Enregistrement puis analyse des trajets et des situations à risque détectées avec l'outil Audit PREVENTION.
- Bilan personnalisé + commentaires formateurs en PDF.
- Livret conduite en sécurité en PDF.

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 10 personnes	7h00	7 jours avant la formation

2.18 Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486A catégorie A : PEMP à élévation verticale – RS7000

Code NSF : 311u - Formacode : 31715 et 31795 – Date d'enregistrement : 18/12/2024 - Date d'échéance de l'enregistrement : 18/12/2029 -
Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE (INRS)

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation et à la conduite en sécurité des plates formes élévatrices mobiles de personnel PEMP que ce soit en termes de savoir-faire ou de prévention des risques.

À l'issue de cette formation le stagiaire doit :

- Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux élévateurs de personnel à nacelle conformément à l'article R4323-55 du Code de Travail.
- Pouvoir obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) aux élévateurs de personnel à nacelle afin de recevoir l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur, (ART R5323-56 du Code du travail) conformément à l'arrêté du 02 décembre 1998 et à la recommandation R486 de la CNAM.

La Cnam a développé le dispositif CACES en vue de prévenir les risques liés à la conduite d'engins.

Ce dispositif définit les compétences pour conduire en sécurité des équipements concernés et les modalités de tests de ces compétences. Il permet de remplir l'obligation réglementaire de formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail).

Cette certification reprend les compétences définies dans la recommandation R.486 citée dans le titre de ce dossier.

PREREQUIS

Rappel : Dans le cadre de la délivrance de l'autorisation de conduite, l'employeur devra avoir vérifié l'aptitude médicale du salarié.

PROGRAMME (conformément à la recommandation de la CNAM)

Enseignements théoriques

- Les obligations des constructeurs
- Les obligations des employeurs et les responsabilités des constructeurs CIVILE/PENALE
- Les catégories de machine
- Les avantages et inconvénients de chaque catégorie
- Les différents organes d'une PEMP
- Les éléments d'adéquation
- Les règles de stabilité et de mise en œuvre
- Distance avec les câbles électriques
- Les règles de conduite et de stationnement
- Les organes de sécurité et de vérifications à effectuer
- Procédures de secours
- Les risques liés à l'utilisation d'une PEMP
- Utilisation des EPI

Enseignements pratiques

- Prise de poste sur l'appareil
- Vérification des sécurités
- Stabilisation (nacelle de catégorie 1A)
- Manœuvre en mode translation (nacelle 3A)
- Procédure de sauvegarde
- Fin de poste
- Opération de maintenance de son ressort

COMPETENCES ATTESTEES

Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'une plate-forme élévatrice mobile de personnel (PEMP) à élévation verticale.

Maîtriser les conditions d'équilibre des PEMP.

Réaliser les opérations de mise en place, de conduite et les manœuvres des PEMP à élévation verticale de type 1 en respectant les règles de sécurité.

Réaliser les opérations de conduite et les manœuvres des PEMP à élévation verticale de type 3 en respectant les règles de sécurité.

Charger et décharger une PEMP sur un porte-engins en sécurité (optionnel).

Réaliser les opérations de fin de poste et d'entretien quotidien en identifiant les éventuels dysfonctionnements ou anomalies de la plate-forme à élévation verticale pour en rendre compte.

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Mise en situation pratique pour évaluer les acquis en cours de formation
- Réussite à 70% minimum : questionnaire à choix multiples (QCM), examen pratique de manipulation d'une PEMP
- Maximum de 6 UT de tests pratiques par jour d'évaluation et par testeur
- Évaluation à chaud du niveau de satisfaction immédiat des participants
- Une évaluation à froid peut être conduite si prévue à la convention de formation
- Délivrance d'une attestation de formation
- Délivrance du CACES R486 CAT A (si réussite aux évaluations) valide durant une période de cinq ans
- Nom du certificateurs CACES : ECN

MODALITES D'EVALUATION

Les modalités de vérification des compétences à la conduite en sécurité sont définies dans la recommandation R.483 de la Cnam et organisées en "test CACES", sanctionné en cas de succès par la délivrance d'un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (uniquement par organisme testeur certifié CACES).

Ce texte précise que le test CACES comprend une épreuve théorique et une épreuve pratique dont les durées sont encadrées, qu'il est réalisé par un organisme testeur certifié (les équipements et les ressources sont notamment définis), et qu'un barème accompagne les fiches d'évaluation des compétences attendues.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Séances de formation en salle, dossier technique remis aux stagiaires
- Etudes de cas concrets, exposés théoriques
- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Organisation par ateliers pédagogiques

MOYEN D'ENCADREMENT

- Formateurs qualifiés
- Testeurs accrédités, appartenant à un organisme certifié CACES®

DOCUMENTS DELIVRES :

- Attestation de présence individuelle
- Attestation de formation
- Délivrance du CACES R486 de catégorie A (si réussite aux évaluations) – Validité 5 ans

DUREE DU STAGE : 21 jours : 7 heures par jour, suivant la formule : théorie, pratique et examen

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française, Aptitude médicale vérifié	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 6 personnes	21h00	7 jours avant la formation

Moyens pédagogiques et techniques : salle de formation, vidéoprojecteur, documentation, EPI, terrain d'évolution avec sols différents (goudron, ciment, dégradé) et 2 plateformes élévatrices de personnel de catégorie A.

2.19 Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486A catégorie B : PEMP à élévation multidirectionnelle – RS7001

Code NSF : 311u - Formacode : 31715 et 31795 – Date d'enregistrement : 18/12/2024 - Date d'échéance de l'enregistrement : 18/12/2029 -
Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE (INRS)

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation et à la conduite en sécurité des plates formes élévatrices mobiles de personnel PEMP que ce soit en termes de savoir-faire ou de prévention des risques.

À l'issue de cette formation le stagiaire doit :

- Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux élévateurs de personnel à nacelle conformément à l'article R4323-55 du Code de Travail.
- Pouvoir obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) aux élévateurs de personnel à nacelle afin de recevoir l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur, (ART R5323-56 du Code du travail) conformément à l'arrêté du 02 décembre 1998 et à la recommandation R486 de la CNAM.

La Cnam a développé le dispositif CACES en vue de prévenir les risques liés à la conduite d'engins.

Ce dispositif définit les compétences pour conduire en sécurité des équipements concernés et les modalités de tests de ces compétences. Il permet de remplir l'obligation réglementaire de formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail).

Cette certification reprend les compétences définies dans la recommandation R.486 citée dans le titre de ce dossier.

PREREQUIS

Rappel : Dans le cadre de la délivrance de l'autorisation de conduite, l'employeur devra avoir vérifié l'aptitude médicale du salarié.

PROGRAMME (conformément à la recommandation de la CNAM)

Enseignements théoriques

- Les obligations des constructeurs
- Les obligations des employeurs et les responsabilités des constructeurs CIVILE/PENALE
- Les catégories de machine
- Les avantages et inconvénients de chaque catégorie
- Les différents organes d'une PEMP
- Les éléments d'adéquation
- Les règles de stabilité et de mise en œuvre
- Distance avec les câbles électriques
- Les règles de conduite et de stationnement
- Les organes de sécurité et de vérifications à effectuer
- Procédures de secours
- Les risques liés à l'utilisation d'une PEMP
- Utilisation des EPI

Enseignements pratiques

- Prise de poste sur l'appareil
- Vérification des sécurités
- Stabilisation (nacelle de catégorie 1B)
- Manœuvre en mode translation (nacelle 3B)
- Procédure de sauvegarde
- Fin de poste
- Opération de maintenance de son ressort

COMPETENCES ATTESTEES

- Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'une plate-forme élévatrice mobile de personnel (PEMP) à élévation multidirectionnelle.
- Maîtriser les conditions d'équilibre des PEMP.
- Réaliser les opérations de mise en place, de conduite et les manœuvres des PEMP à élévation multidirectionnelle de type 1 en respectant les règles de sécurité.
- Réaliser les opérations de conduite et les manœuvres des PEMP à élévation multidirectionnelle de type 3 en respectant les règles de sécurité.
- Charger et décharger une PEMP sur un porte-engins en sécurité (optionnel).
- Réaliser les opérations de fin de poste et d'entretien quotidien en identifiant les éventuels dysfonctionnements ou anomalies de la plate-forme à élévation multidirectionnelle pour en rendre compte.

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Mise en situation pratique pour évaluer les acquis en cours de formation
- Réussite à 70% minimum : questionnaire à choix multiples (QCM), examen pratique de manipulation d'une PEMP
- Maximum de 6 UT de tests pratiques par jour d'évaluation et par testeur
- Évaluation à chaud du niveau de satisfaction immédiat des participants
- Une évaluation à froid peut être conduite si prévue à la convention de formation
- Délivrance d'une attestation de formation
- Délivrance du CACES R486 CAT B (si réussite aux évaluations) d'une durée de validité de cinq ans
- Nom du certificateur CACES : ECN

MODALITES D'ÉVALUATION

Les modalités de vérification des compétences à la conduite en sécurité sont définies dans la recommandation R.486A de la Cnam et organisées en "test CACES", sanctionné en cas de succès par la délivrance d'un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (uniquement par organisme testeur certifié CACES).

Ce texte précise que le test CACES comprend une épreuve théorique et une épreuve pratique dont les durées sont encadrées, qu'il est réalisé par un organisme testeur certifié (les équipements et les ressources sont notamment définis), et qu'un barème accompagne les fiches d'évaluation des compétences attendues.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Séances de formation en salle, dossier technique remis aux stagiaires
- Etudes de cas concrets, exposés théoriques
- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Organisation par ateliers pédagogiques

MOYEN D'ENCADREMENT

- Formateurs qualifiés
- Testeurs accrédités, appartenant à un organisme certifié CACES®

DOCUMENTS DELIVRES :

- Attestation de présence individuelle
- Attestation de formation
- Délivrance du CACES R486 de catégorie A (si réussite aux évaluations) – Validité 5 ans

DUREE DU STAGE : 21 jours : 7 heures par jour, suivant la formule : théorie, pratique et examen

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Aptitude médicale vérifié	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 6 personnes	21h00	7 jours avant la formation

Moyens pédagogiques et techniques : salle de formation, vidéoprojecteur, documentation, EPI, terrain ou aire d'évolution
Avec des sols différents (goudron, ciment, dégradé) et 2 plateformes élévatrices de personnel de catégorie B.

2.20 Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) – Recommandation 485 – Catégorie 1 : Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant - RS6937

Code NSF : 311u - Formacode : 31768 et 31795 – Date d'enregistrement : 28/11/2024 - Date d'échéance de l'enregistrement : 28/11/2029 -
Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE (INRS)

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation et à la conduite en sécurité des gerbeurs à conducteur accompagnant de catégorie 1 que ce soit en termes de savoir-faire ou de prévention des risques.

A l'issue de cette formation le stagiaire doit :

- Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux chariots conformément à l'article R 4323-55 du Code de Travail.
- Pouvoir obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) des chariots afin de recevoir l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur (ART R 5323-56 du Code du travail), conformément à l'arrêté du 02 décembre 1998 et à la recommandation R 489 de la CNAM.

La Cnam a développé le dispositif CACES en vue de prévenir les risques liés à la conduite d'engins.

Ce dispositif définit les compétences pour conduire en sécurité des équipements concernés et les modalités de tests de ces compétences. Il permet de remplir l'obligation réglementaire de formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail).

Cette certification reprend les compétences définies dans la recommandation R.485.

PREREQUIS

Rappel : Dans le cadre de la délivrance de l'autorisation de conduite, l'employeur devra avoir vérifié l'aptitude médicale du salarié.

CONTENU DE LA FORMATION

THEORIE :

Classification et technologie :

- La réglementation en vigueur, les instances INRS, CRAM, Direction du Travail
- Les différentes catégories de chariots
- L'utilisation en sécurité des chariots « accompagnants », leur technologie (Les principaux organes, les sources d'énergie)

Sécurité :

- Connaître les vérifications obligatoires
- Consignes d'utilisation des chariots, équilibre et centre de gravité, capacité du chariot o Interpréter la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation et identifier les principaux risques rencontrés sur un trajet déterminé.
- Identifier les principaux facteurs d'accidents lors de l'utilisation d'un appareil de manutention électrique à conduite accompagnée
- Expliciter et justifier les interdictions relatives au transport et à l'élévation de personnes o Connaître les règles de circulation et les règles de conduite en sécurité à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise

PRATIQUE :

Adéquation :

- Vérifier l'adéquation de l'appareil à l'opération de manutention envisagée

Vérification :

- Effectuer les vérifications et opérations nécessaires avant l'utilisation

- Prise en main du chariot
- Prise de poste et vérification

Conduite, circulation, manœuvres :

- Connaître les gestes de conduite en sécurité
- Circuler à vide, en charge, marche avant et marche arrière, en virage
- S'arrêter en position de sécurité, circuler en charge et s'arrêter sur un plan incliné, prendre et déposer au sol une charge palettisée
- Gerber et dé gerber en pile, ou dans un palletier ($1.2\text{m} < \text{hauteur de levée} \leq 2.5\text{m}$)
- Repérer les anomalies rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie.

Maintenance :

- Effectuer les opérations de maintenance de son ressort

COMPETENCES ATTESTEES

- Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances sur la réglementation et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'un chariot automoteur gerbeur à conducteur accompagnant dont la hauteur de levée se situe entre 1,20 mètre et 2,50 mètres (catégorie 1).
- Réaliser les manœuvres de conduite du chariot automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant ($1,20\text{ m} < \text{hauteur de levée} \leq 2,50\text{ m}$) en respectant les règles de sécurité.
- Réaliser les manœuvres et opérations de manutention en respectant les règles de sécurité.
- Réaliser les opérations d'entretien quotidien et de maintenance du chariot automoteur gerbeur à conducteur accompagnant ($1,20\text{ m} < \text{hauteur de levée} \leq 2,50\text{ m}$) en identifiant les éventuels dysfonctionnements pour en rendre compte.

MODALITES D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Mise en situation pratique pour évaluer les acquis en cours de formation
- Réussite à 70% minimum :
- Questionnaire à choix multiples (QCM)
- Examen pratique de manipulation d'un chariot de catégorie 1
- Maximum de 6 UT de tests pratiques par jour d'évaluation et par testeur

Les modalités de vérification des compétences à la conduite en sécurité sont définies dans la recommandation R.485 de la Cnam et organisées en "test CACES", sanctionné en cas de succès par la délivrance d'un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (uniquement par organisme testeur certifié CACES).

Ce texte précise que le test CACES comprend une épreuve théorique et une épreuve pratique dont les durées sont encadrées, qu'il est réalisé par un organisme testeur certifié (les équipements et les ressources sont notamment définis), et qu'un barème accompagne les fiches d'évaluation des compétences attendues.

EVALUATION DE L'ACTION DE FORMATION :

- Evaluation à chaud du niveau de satisfaction immédiat des participants
- Une évaluation à froid peut être conduite si prévue à la convention de formation

DOCUMENTS DELIVRES :

- Attestation de présence individuelle
- Attestation de formation
- Délivrance du CACES R485 de catégorie 1 (si réussite aux évaluations) – Validité 5 ans

MOYEN PEDAGOGIQUES

- Séances de formation en salle, dossier technique remis aux stagiaires
- Etudes de cas concrets, exposés théoriques
- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Organisation par ateliers pédagogiques

MOYEN D'ENCADREMENT

- Formateurs qualifiés
- Testeurs accrédités, appartenant à un organisme certifié CACES®

DUREE DU STAGE : 3 jours : 7 heures par jour, suivant la formule : théorie, pratique et examen

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Aptitude médicale vérifié	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 6 personnes	21h00	7 jours avant la formation

Moyens pédagogiques et techniques : salle de formation, vidéoprojecteur, documentation, EPI, terrain ou aire d'évolution avec des sols différents (goudron, ciment, dégradé), chariots différents (thermique, électrique), cônes, palettes, caisses, racks, conteneur métallique, treillis soudé, plan incliné, remorque, charge longue ou volumineuse et charges réelles.

2.21 Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 485 catégorie 2 : gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant d'hauteur de levée > 2,5 m - RS6938

Code NSF : 311u - Formacode : 31768 et 31795 - Date d'enregistrement : 28/11/2024 - Date d'échéance de l'enregistrement : 28/11/2029 -
Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE (INRS)

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation et à la conduite en sécurité des gerbeurs à conducteur accompagnant de catégorie 2 que ce soit en termes de savoir-faire ou de prévention des risques.

A l'issue de cette formation le stagiaire doit :

- Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux chariots conformément à l'article R 4323-55 du Code de Travail.
- Pouvoir obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) des chariots afin de recevoir l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur (ART R 5323-56 du Code du travail), conformément à l'arrêté du 02 décembre 1998 et à la recommandation R 489 de la CNAM.

La Cnam a développé le dispositif CACES en vue de prévenir les risques liés à la conduite d'engins.

Ce dispositif définit les compétences pour conduire en sécurité des équipements concernés et les modalités de tests de ces compétences. Il permet de remplir l'obligation réglementaire de formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail).

Cette certification reprend les compétences définies dans la recommandation R.485 citée dans le titre de ce dossier.

PREREQUIS

Rappel : Dans le cadre de la délivrance de l'autorisation de conduite, l'employeur devra avoir vérifié l'aptitude médicale du salarié.

CONTENU DE LA FORMATION

THEORIE :

Classification et technologie :

- La réglementation en vigueur, les instances INRS, CRAM, Direction du Travail
- Les différentes catégories de chariots
- L'utilisation en sécurité des chariots « accompagnants », leur technologie (Les principaux organes, les sources d'énergie)

Sécurité :

- Connaître les vérifications obligatoires
- Consignes d'utilisation des chariots, équilibre et centre de gravité, capacité du chariot o Interpréter la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation et identifier les principaux risques rencontrés sur un trajet déterminé.
- Identifier les principaux facteurs d'accidents lors de l'utilisation d'un appareil de manutention électrique à conduite accompagnée
- Expliciter et justifier les interdictions relatives au transport et à l'élévation de personnes o Connaître les règles de circulation et les règles de conduite en sécurité à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise

PRATIQUE :

Adéquation :

- Vérifier l'adéquation de l'appareil à l'opération de manutention envisagée

Vérification :

- Effectuer les vérifications et opérations nécessaires avant l'utilisation
- Prise en main du chariot
- Prise de poste et vérification

Conduite, circulation, manœuvres :

- Connaître les gestes de conduite en sécurité

- Circuler à vide, en charge, marche avant et marche arrière, en virage
- S'arrêter en position de sécurité, circuler en charge et s'arrêter sur un plan incliné, prendre et déposer au sol une charge palettisée
- Gerber et dé gerber en pile, ou dans un palletier ($1.2m < \text{hauteur de levée} \leq 2.5m$)
- Repérer les anomalies rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie.

Maintenance :

- Effectuer les opérations de maintenance de son ressort

COMPETENCES ATTESTEES :

1. Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances sur la réglementation et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'un chariot automoteur gerbeur à conducteur accompagnant d'hauteur de levée supérieure à 2,50 mètres (catégorie 2).
2. Réaliser les manœuvres de conduite du chariot automoteur gerbeur à conducteur accompagnant d'hauteur de levée supérieure à 2,50 mètres, en respectant les règles de sécurité.
3. Réaliser les manœuvres et opérations de manutention en respectant les règles de sécurité.
4. Réaliser les opérations d'entretien quotidien et de maintenance du chariot automoteur gerbeur à conducteur accompagnant d'hauteur de levée supérieure à 2,50 mètres en identifiant les éventuels dysfonctionnements pour en rendre compte.

ÉVALUATION DES ACQUIS :

- Mise en situation pratique pour évaluer les acquis en cours de formation
- Réussite à 70% minimum :
- Questionnaire à choix multiples (QCM)
- Examen pratique de manipulation d'un chariot de catégorie 2
- Maximum de 6 UT de tests pratiques par jour d'évaluation et par testeur

EVALUATION DE L'ACTION DE FORMATION :

- Evaluation à chaud du niveau de satisfaction immédiat des participants
- Une évaluation à froid peut être conduite si prévue à la convention de formation

MODALITES D'EVALUATIONS :

Les modalités de vérification des compétences à la conduite en sécurité sont définies dans la recommandation R.485 de la Cnam et organisées en "test CACES", sanctionné en cas de succès par la délivrance d'un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (uniquement par organisme testeur certifié CACES).

Ce texte précise que le test CACES comprend une épreuve théorique et une épreuve pratique dont les durées sont encadrées, qu'il est réalisé par un organisme testeur certifié (les équipements et les ressources sont notamment définis), et qu'un barème accompagne les fiches d'évaluation des compétences attendues.

DOCUMENTS DELIVRES :

- Attestation de présence individuelle
- Attestation de formation
- Délivrance du CACES R485 de catégorie 2 (si réussite aux évaluations) – Validité 5 ans

MOYENS D'ENCADREMENT :

- Formateurs qualifiés
- Testeurs accrédités, appartenant à un organisme certifié CACES®

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Séances de formation en salle, dossier technique remis aux stagiaires
- Etudes de cas concrets, exposés théoriques
- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Organisation par ateliers pédagogiques

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Aptitude médicale vérifié	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 6 personnes	21h00	7 jours avant la formation

Moyens pédagogiques et techniques : salle de formation, vidéoprojecteur, documentation, EPI, terrain ou aire d'évolution avec des sols différents (goudron, ciment, dégradé), chariots différents (thermique, électrique), cônes, palettes, caisses, racks, conteneur métallique, treillis soudé, plan incliné, remorque, charge longue ou volumineuse et charges réelles.

2.1 Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégories A : Engins compacts - RS7040

Code NSF : 230u : Conduite d'engins de chantier - Formacode : 3717 et 31795 – Date d'enregistrement : 31/01/2025 - Date d'échéance de l'enregistrement : 31/01/2030 - Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE (INRS)

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation et à la conduite en sécurité des engins de chantier de catégorie A - engins compacts, que ce soit en termes de savoir-faire ou de prévention des risques.

A l'issue de cette formation, le stagiaire doit :

- Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux engins conformément à l'article R 4323-55 du code du travail.
- Pouvoir recevoir l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur, conformément à l'arrêté du 02 décembre 1998 et à la recommandation R 482 de la CNAM.

La Cnam a développé le dispositif CACES en vue de prévenir les risques liés à la conduite d'engins.

Ce dispositif définit les compétences pour conduire en sécurité des équipements concernés et les modalités de tests de ces compétences. Il permet de remplir l'obligation réglementaire de formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail).

Cette certification reprend les compétences définies dans la recommandation R.482.

PREREQUIS

Rappel : Dans le cadre de la délivrance de l'autorisation de conduite, l'employeur devra avoir vérifié l'aptitude médicale du salarié.

CONTENU DE LA FORMATION

TRON COMMUN THEORIQUE

LA SECURITE

- Les accidents du travail
- La responsabilité pénale du conducteur d'engin
- Les organismes de prévention

LES TEXTES RELATIFS A LA CONDUITE DES ENGINS DE CHANTIER

- Le Décret du 02/12/1998
- La Recommandation R 482
- Le Code de la Route

TECHNOLOGIE DES ENGINS DE CHANTIER

- Les différentes catégories et types d'engins de chantier
- Description et principe de fonctionnement
- Les opérations de maintenance de premier niveau

MISE EN OEUVRE DES ENGINS

- Contrôles de prise de poste
- Démarrage moteur, Inspection de l'engin, Les vérifications réglementaires

REGLES DE SECURITE LORS DE L'UTILISATION DES ENGINS

- Accès à l'engin, énergies, moteur, électricité, limites d'exploitation, utilisations particulières

REGLES DE SECURITE LIEES A L'ENVIRONNEMENT

- Circulation sur chantier
- Signalisation de chantier
- Travaux à proximité des canalisations enterrées, en tranchées, au voisinage des lignes électriques
- Travaux en milieu aquatique ou souterrains

REGLES DE SECURITE LORS DES ARRETS ET FINS DE POSTE

- Stationnement
- Mise au repos
- Arrêt moteur
- Consignations
- Pannes sur chantier : balisage
- Manœuvres de dépannage

TRANSFERT SUR ROUTE

- Transfert autonome
- Transfert sur porte char

APPLICATIONS PRATIQUES

Vérifications :

- Contrôle visuel de l'état de l'engin (pneumatiques, flexibles, fissures, ...)
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité

Conduite, circulation, manœuvres :

- Maîtrise de la conduite en marche AV et AR sur différents sols, dans différentes conditions : pentes, virage...
- Utilisation correcte de l'avertisseur, respect des règles et des panneaux de circulation
- Adaptation de la conduite aux conditions de circulation : encombrement....
- Maîtriser la souplesse et la précision des manœuvres et des opérations de fin de poste - Chargement et déchargements sur porte engins

Maintenance :

- Opérations d'entretien de 1er niveau, vérifications des différents niveaux, rendre compte

COMPETENCES ATTESTEES :

1. Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'un engin de chantier compact.
2. Maîtriser les règles de circulation applicables aux engins de chantier compacts.
3. Circuler à vide et en charge et réaliser les manœuvres en sécurité.
4. Réaliser des travaux de base conformément au mode opératoire prescrit et en sécurité.
5. Circuler et réaliser les travaux de base au moyen d'une télécommande, conformément au mode opératoire prescrit et en sécurité (optionnel).
6. Charger et décharger un engin compact sur un porte-engins en sécurité.
7. Réaliser les opérations de fin de poste et d'entretien journalier de l'engin compact en sécurité et rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

EVALUATION DES ACQUIS :

- Mise en situation pratique pour évaluer les acquis en cours de formation
- Réussite à 70 % minimum
- Questionnaire à choix multiples (QCM)
- Examen pratique de manipulation d'un engin de chantier de catégorie A
- Maximum de 6 UT de tests pratiques par jour d'évaluation et par testeur

EVALUATION DE L'ACTION DE FORMATION :

- Evaluation à chaud du niveau de satisfaction immédiat des participants
- Une évaluation à froid peut être conduite si prévue à la convention de formation

MODALITES D'EVALUATION :

Les modalités de vérification des compétences à la conduite en sécurité sont définies dans la recommandation R.485 de la Cnam et organisées en "test CACES", sanctionné en cas de succès par la délivrance d'un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (uniquement par organisme testeur certifié CACES).

Ce texte précise que le test CACES comprend une épreuve théorique et une épreuve pratique dont les durées sont encadrées, qu'il est réalisé par un organisme testeur certifié (les équipements et les ressources sont notamment définis), et qu'un barème accompagne les fiches d'évaluation des compétences attendues.

MOYEN PEDAGOGIQUES

- Diaporama
- Exposés
- Vidéo
- Tracteur de – de 50 chevaux et remorque
- Sols différents (goudron, ciment, dégradé)

MOYEN D'ENCADREMENT

- Formateurs qualifiés
- Testeurs accrédités, appartenant à un organisme certifié CACES®

DUREE DU STAGE

4 journées de 7 heures chacune, comprenant une partie théorique, une partie pratique et une évaluation continue.

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Aptitude médicale vérifié	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 6 personnes	28h00	7 jours avant la formation

Moyens pédagogiques et techniques : salle de formation, vidéoprojecteur, documentation, EPI, terrain ou aire d'évolution avec des sols différents (goudron, ciment, dégradé), chariots différents (thermique, électrique), cônes, palettes, caisses, racks, conteneur métallique, treillis soudé, plan incliné, remorque, charge longue ou volumineuse et charges réelles.

2.2 Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) - recommandation 489 catégorie 1B : gerbeurs à conducteur porté à hauteur de levée > 1,20 m – RS6867

Code NSF : 311u : Conduite des véhicules, conduite des engins de manutention et de levage - Formacode : 31768 et 31795 – Date d'enregistrement : 31/10/2024 - Date d'échéance de l'enregistrement : 31/10/2029 - Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE (INRS).

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation et à la conduite en sécurité des gerbeurs à conducteur porté de catégorie 1B, que ce soit en termes de savoir-faire ou de prévention des risques.

- Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux chariots conformément à l'article R 4323-55 du Code de Travail
- Pouvoir obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) des chariots afin de recevoir l'autorisation de conduite (art. R 5323-56 du code du travail) délivrée par l'employeur, conformément à l'arrêté du 02 décembre 1998 et à la recommandation R 489 de la CNAM

La Cnam a développé le dispositif CACES en vue de prévenir les risques liés à la conduite d'engins.

Ce dispositif définit les compétences pour conduire en sécurité des équipements concernés et les modalités de tests de ces compétences. Il permet de remplir l'obligation réglementaire de formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail).

Cette certification reprend les compétences définies dans la recommandation R.489 citée dans le titre de ce dossier.

PREREQUIS

Rappel : Dans le cadre de la délivrance de l'autorisation de conduite, l'employeur devra avoir vérifié l'aptitude médicale du salarié.

PROGRAMME (conformément à la recommandation de la CNAM)

Enseignements théoriques

- Les instances INRS, CRAM, Direction du Travail
- Les différentes catégories de chariots
- Les principaux organes
- Les pictogrammes
- Les panneaux de signalisation
- Les sources d'énergie
- Les vérifications obligatoires
- Équilibre et centre de gravité
- Capacité du chariot
- Règles de sécurité de conduite
- Consignes d'utilisation des chariots

Enseignements pratiques

- Prise en main du chariot
- Prise de poste et vérifications
- Fin de poste
- Conduite en marche AV et AR
- Conduite à vide et en charge
- Prise et dépose de charges palettisées au sol
- Chargement et déchargement de camion par l'arrière
- Opération de maintenance de son ressort
- Circuler et s'arrêter sur un plan incliné en charge
- Manipulation de charges longues et volumineuses
- Stockage et déstockage en palettier (>1.2m)

- Chargement latéral de camion
- Les gestes de conduite en sécurité

COMPETENCES ATTESTEES :

1. Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances sur la réglementation et assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité.
2. Réaliser les opérations de conduites en respectant les règles de sécurité.
3. Réaliser les manœuvres et opérations de manutention en respectant les règles de sécurité.
4. Réaliser les opérations d'entretien quotidien et de maintenance en identifiant les éventuels dysfonctionnements pour en rendre compte.

ÉVALUATION DES ACQUIS :

- Mise en situation pour évaluer les acquis en cours de formation
- Réussir à 70% minimum :
 - Questionnaire à choix multiples (QCM)
 - Examen pratique de manipulation des chariots de catégorie 1B
- Maximum 6 UT de tests pratiques par jour d'évaluation et par testeur
- Délivrance du CACES 5489 catégorie 1B d'une durée de validité de cinq ans
- Nom du certificateur CACES : RIS FORMATION

MODALITES D'EVALUATION :

Les modalités de vérification des compétences à la conduite en sécurité sont définies dans la recommandation R.489 de la Cnam et organisées en "test CACES", sanctionné en cas de succès par la délivrance d'un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (uniquement par organisme testeur certifié CACES).

Ce texte précise que le test CACES comprend une épreuve théorique et une épreuve pratique dont les durées sont encadrées, qu'il est réalisé par un organisme testeur certifié (les équipements et les ressources sont notamment définis), et qu'un barème accompagne les fiches d'évaluation des compétences attendues.

EVALUATION DE L'ACTION DE FORMATION :

- Evaluation à chaud du niveau de satisfaction immédiat des participants
- Une évaluation à froid peut être conduite si prévue à la convention de formation

DOCUMENTS DELIVRES :

- Attestation de présence individuelle
- Attestation de formation
- Délivrance du CACES R489 de catégorie 1B (si réussite aux évaluations) – Validité 5 ans.

DUREE DU STAGE : 3 jours : 7 heures par jour, suivant la formule : théorie, pratique et examen

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Aptitude médicale vérifié	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 6 personnes	21h00	7 jours avant la formation

Moyens pédagogiques et théoriques : salle de formation, vidéoprojecteur, documentation. EPI, terrain ou aire d'évolution avec des sols différents (goudron, ciment, dégradé), chariots différents (thermique, électrique), cônes, palettes, caisses, racks, conteneur métallique, treillis soudé, plan incliné, remorque, charge longue ou volumineuse et charges réelles.

2.3 Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) - recommandation 489 catégorie 3 – chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux– RS6869

Code NSF : 311u : Conduite des véhicules, conduite des engins de manutention et de levage - Formacode : 31768 et 31795 - Date d'enregistrement : 31/10/2024 - Date d'échéance de l'enregistrement : 31/10/2029 - Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE (INRS).

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation et à la conduite en sécurité des chariots élévateurs frontaux en porte à faux de catégorie 3 que ce soit en termes de savoir-faire ou de prévention des risques.

- Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux chariots conformément à l'article R 4323-55 du Code de Travail
- Pouvoir obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) des chariots afin de recevoir l'autorisation de conduite (art. R 5323-56 du code du travail) délivrée par l'employeur, conformément à l'arrêté du 02 décembre 1998 et à la recommandation R 489 de la CNAM

La Cnam a développé le dispositif CACES en vue de prévenir les risques liés à la conduite d'engins.

Ce dispositif définit les compétences pour conduire en sécurité des équipements concernés et les modalités de tests de ces compétences. Il permet de remplir l'obligation réglementaire de formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail). Cette certification reprend les compétences définies dans la recommandation R.489 citée dans le titre de ce dossier.

PREREQUIS

Rappel : Dans le cadre de la délivrance de l'autorisation de conduite, l'employeur devra avoir vérifié l'aptitude médicale du salarié.

PROGRAMME (conformément à la recommandation de la CNAM)

Enseignements théoriques

- Les instances INRS, CRAM, Direction du Travail
- Les différentes catégories de chariots
- Les principaux organes
- Les pictogrammes
- Les panneaux de signalisation
- Les sources d'énergie
- Les vérifications obligatoires
- Équilibre et centre de gravité
- Capacité du chariot
- Règles de sécurité de conduite
- Consignes d'utilisation des chariots

Enseignements pratiques

- Prise en main du chariot
- Prise de poste et vérifications
- Fin de poste
- Conduite en marche AV et AR
- Conduite à vide et en charge
- Prise et dépose de charges palettisées au sol
- Chargement et déchargement de camion par l'arrière
- Opération de maintenance de son ressort
- Circuler et s'arrêter sur un plan incliné en charge
- Manipulation de charges longues et volumineuses
- Capacité nominale ≤ 6 tonnes
- Chargement latéral de camion

- Les gestes de conduite en sécurité

COMPETENCES ATTESTEES :

1. Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances sur la réglementation et assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité.
2. Réaliser les opérations de conduites en respectant les règles de sécurité.
3. Réaliser les manœuvres et opérations de manutention en respectant les règles de sécurité.
4. Réaliser les opérations d'entretien quotidien et de maintenance en identifiant les éventuels dysfonctionnements pour en rendre compte.

ÉVALUATION DES ACQUIS :

- Mise en situation pratique permettant d'évaluer les acquis en cours de formation. Réussite à 70 % minimum
- Questionnaire à choix multiples (QCM).
- Examen pratique de manipulation d'un chariot de catégorie 3. Maximum de 6 UT de tests pratiques par jour d'évaluation et par testeur.

ÉVALUATION DE L'ACTION DE FORMATION :

- Évaluation à chaud du niveau de satisfaction immédiate des participants.
- Une évaluation à froid peut être réalisée si elle est prévue dans la convention de formation.

MODALITES D'EVALUATION :

Les modalités de vérification des compétences à la conduite en sécurité sont définies dans la recommandation R.489 de la Cnam et organisées en "test CACES", sanctionné en cas de succès par la délivrance d'un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (uniquement par organisme testeur certifié CACES).

Ce texte précise que le test CACES comprend une épreuve théorique et une épreuve pratique dont les durées sont encadrées, qu'il est réalisé par un organisme testeur certifié (les équipements et les ressources sont notamment définis), et qu'un barème accompagne les fiches d'évaluation des compétences attendues.

DOCUMENTS DÉLIVRÉS :

- Attestation de présence individuelle.
- Attestation de formation.
- Délivrance du CACES® R489 catégorie 3 en cas de réussite aux évaluations. Validité : 5 ans.

DUREE DU STAGE : 3 jours : 7 heures par jour, suivant la formule : théorie, pratique et examen

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Aptitude médicale vérifié	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 6 personnes	21h00	7 jours avant la formation

Moyens pédagogiques et techniques : salle de formation, vidéoprojecteur, documentation, chariots différents (thermique, électrique), cônes, palettes, caisses, racks, conteneur métallique, treillis soudé, plan incliné, remorque, charge longue ou volumineuse et charges réelles.

3. Autres formations

3.1 Repérer et désamorcer les conflits

OBJECTIFS

- Repérer les différentes sources de tensions et de conflits
- Adapter son mode de communication verbale et non verbale

PROGRAMME (conformément à la recommandation de la CNAM)

L'accueil téléphonique

- Les conditions d'un appel réussi
- Maîtriser de son expression au téléphone
- Utiliser les techniques d'acceptation et de traitement des objections
- Appliquer les techniques : Amortir/Rebondir/Enchaîner
- Gérer les situations délicates

L'accueil physique

- L'écoute active/écoute passive pour comprendre la demande / la réclamation
- Les besoins et les attentes des interlocuteurs
- Le questionnement pour mettre en confiance son interlocuteur
- La reformulation de la demande / la réclamation
- Communiquer à son interlocuteur le sentiment qu'il est compris

Les caractéristiques et les mécanismes des conflits

- Détecter les sources de tensions et de conflits
- Identifier les différents types de comportements et se situer

Aborder un conflit et adopter une attitude positive face à l'agressivité

- Analyser ses propres comportements de défense
- Développer la maîtrise de soi : canaliser mes émotions et mes comportements
- Adapter mon mode de communication verbal et non verbal
- Gérer les personnalités difficiles
- Sortir des situations de blocage
- L'après-conflit

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

L'évaluation est effectuée tout au long de la session. Mesurer le degré de satisfaction et l'intérêt des participants et leur capacité à mettre en place le savoir et le savoir-faire acquis. Une attestation nominative est fournie à la fin du stage.

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maitrise de la langue Française, Aptitude médicale vérifié	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	4 à 10 personnes	7h00	7 jours avant la formation

Moyens pédagogiques et techniques : salle de formation, vidéoprojecteur et documentation.

3.2 Formation FALC

OBJECTIFS

Sensibiliser les professionnels et/ou les personnes accompagnées aux enjeux des outils d'une communication alternative, inclusive et améliorée par la mise en place de la méthode FALC.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Définir un cadre légal par un état des lieux

- Les enjeux et objectifs à la suite d'un état des lieux de l'existant
- L'accessibilité à l'information et le cadre législatif français : textes de référence en matière d'accessibilité (lois du 2 janvier 2002, du 11 février 2005)
- La convention des Nations Unies relative aux droits des personnes en situation de handicap
- Les règles européennes de l'information en Facile à Lire et à Comprendre d'Inclusion Europe
- Les bonnes pratiques pour l'implication des personnes en situation de handicap mental ou personnes cibles
- Les domaines d'application possibles

2. Appréhender une méthodologie avec les différents acteurs concernés

- Les fondamentaux, les règles générales du FALC
- L'information écrite et les difficultés de compréhension de la personne en situation de handicap
- Le FALC et le développement de l'auto-détermination pour les personnes accompagnées
- La place et le rôle d'animation de la méthode pour les référents
- La sensibilisation à l'accessibilité numérique d'un document
- La création de documents en FALC à partir de thèmes définis comme prioritaires
- La vérification de l'accessibilité
- Les préconisations pour l'écrit, pour les informations électroniques et vidéos

3. Utiliser les outils pédagogiques

- Sensibilisation à l'accessibilité numérique des documents
- La mise en page accessible en Word
- La transcription des textes en FALC
- Analyse de différents modèles de supports

MODALITE D'EVALUATION

En début de formation : Lors du lancement de la formation, lors d'un tour de table, le formateur s'appliquera à recueillir les attentes spécifiques des stagiaires pour les confronter aux objectifs de formation par le biais d'un questionnaire de positionnement.

Tout au long de la formation : le formateur fera preuve d'une attention particulière quant à la progression et la satisfaction du groupe, la conformité des séquences pédagogiques proposées par rapport au programme (et attentes des stagiaires) pour procéder aux réajustements (si nécessaires) en matière de pédagogie et répondre aux questions restées ouvertes.

A la fin de la formation : Le formateur sera amené à contrôler les compétences acquises en fin de parcours, par un exercice récapitulatif (type QCM) et qui a un double objectif :

- Vérifier la maîtrise des notions principales acquises et les modalités de mise en pratique
- De faire la synthèse et revenant sur les points sensibles énoncés par le groupe.

Cette montée en compétences sera matérialisée sur le questionnaire « validation des compétences », en confrontation avec le questionnaire de positionnement du stagiaire complété au démarrage de la formation.

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 10 personnes	7h00	7 jours avant la formation

Moyens pédagogiques et techniques : salle de formation, vidéoprojecteur et documentation.

3.3 Formation IA ET PAYE

OBJECTIFS

- Comprendre les bases de l'IA, son fonctionnement et ses limites actuelles
- Identifier les opportunités d'utiliser l'IA en toute sécurité dans votre quotidien
- Tester les outils intégrant de l'IA et en mesurer la pertinence pour vos cas d'usage
- Construire un plan d'action IA pour intégrer ces outils efficacement dans votre service paie

PROGRAMME

INTRODUCTION ET RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA FORMATION BRISER LES CROYANCES LIMITANTES SUR L'IA (15 MINS)

- Quizz : mythes et réalités sur l'IA
- Pourquoi il est urgent de s'y intéresser maintenant ?

L'HISTOIRE DE L'IA : COMPRENDRE D'OÙ ELLE VIENT (15 MINS)

- Frise chronologique (IA dans la mythologie et de Turing à Chat GPT)

COMMENT FONCTIONNE UNE IA ? (30 MINS)

- Principes clés des LLM
- Le jargon de l'IA
- Pourquoi elle ne sait pas tout ?

LES APPLICATIONS DE L'IA EN PAIE – DÉMOS D'USAGES CONCRETS EN PAIE (30 MINS)

- Créer des outils personnalisés : ex. le contrôle de paie, des calculateurs utiles en paie
- Rédiger : recherches et veille, synthèses, créer son règlementaire de paie
- Apprendre avec son tuteur privé : ex. Excel, Power Query, nouvelle réglementation en paie

LES RISQUES ET LES LIMITES DE L'IA EN PAIE (15 MINS)

- Les biais et les hallucinations
- La confidentialité et le RGPD

EXPÉRIMENTATION COLLECTIVE : CAS PRATIQUES ET TESTS EN LIVE DE PLUSIEURS IA (60 MINS)

- Chat GPT
- Claude
- Notebook LM
- Perplexity
- Mistral

COMMENT INTÉGRER L'IA DANS UN SERVICE PAIE : PLAN D'ACTION (30 MINS)

- Identifier une passion IA-compatible et tester
- Former les équipes
- Cartographier les tâches répétitives et chronophages
- Créer des groupes de travail
- Tester les outils IA sur un périmètre restreint et évaluer

CONCLUSION

- Quizz de validation des acquis
- Les idées clés à retenir
- Discussion ouverte sur les prochaines étapes

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Alternance entre théorie et mise en pratique pour faciliter l'assimilation.
- Quiz interactifs et évaluations rapides pour mesurer la progression.
- Ateliers pratiques et mises en situation réelles permettant de manipuler des outils d'IA appliqués à la paie.
- Partage d'expériences et études de cas issus du terrain pour ancrer les concepts dans la réalité des participants. Accompagnement progressif et feedback en temps réel pour maximiser l'engagement et la compréhension.

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	1 à 12 personnes	3h30	7 jours avant la formation

3.4 Formation Achats responsables – NF ISO 20400

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Définir et déployer concrètement une stratégie d'achats responsables
- Adapter les process de votre organisation en vous appuyant sur la norme NF ISO 20400 : 2017
- Adopter de bonnes pratiques pour améliorer la traçabilité de la chaîne achat

Cette formation vous permet d'intégrer des pratiques d'achats durables dans votre stratégie d'entreprise, d'optimiser vos relations fournisseurs tout en respectant les normes éthiques et écologiques et transformer vos défis en opportunités pour un avenir plus responsable. Elle vous permet de vous conformer à la CS3D (Corporate Sustainability Due Diligence Directive) et de vous préparer au label RFAR Relation Fournisseurs et Achats Responsables.

PROGRAMME

Evolution des modèles d'échanges

- Intégration verticale
- Échanges de plus en plus complexes

L'évolution réglementaire et normative

- Devoir de vigilance (CS3D) et directive européenne (ex. CSRD)
- Normalisation

Présentation de la norme ISO 20400 :2017

Qu'est-ce qu'un achat responsable au sens de la norme ?

- Domaines recouverts
- Les motivations ou les facteurs déterminants
- Les éléments clés pour réussir

Choix de la famille d'achats pour l'étude de cas fil rouge en 5 étapes

APPROCHE OPÉRATIONNELLE SUR LE PROCESSUS D'ACHAT

Implication des parties prenantes

- Exercice d'association
- Etape 1 du cas fil rouge choisi

Planification et construction de la stratégie d'achats

- Analyse du besoin
- Analyse des risques
- Analyse du marché (avec un focus sur les Labels)
- Analyse des coûts (coût global)
- Définition des critères d'achats
- Spécifications techniques
- Critères d'attribution
- Conditions d'exécution
- Exercice d'application : matrice de risques, analyse et comparaison d'offres par une approche en TCO Etapes 2, 3 et 4 du cas fil rouge choisi
- Quiz sur la notion de « responsable » Etape 5 du cas fil rouge choisi
- L'évaluation des fournisseurs Indicateurs d'engagement
- Questionner les fournisseurs
- La contractualisation
- Le suivi d'exécution

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Une grille d'auto-positionnement est également à renseigner par l'apprenant en amont et en aval de la formation, permettant d'évaluer la progression sur les différents objectifs de la formation. Cette grille est appelée EDA « échelle de degré d'acquisition » et constitue l'évaluation formative du module.
- Un questionnaire à froid est envoyé et permet de mesurer l'utilité de la formation à 3 mois auprès du stagiaire et pose la question de la mise en pratique des connaissances

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 10 personnes	14h00	7 jours avant la formation

3.5 Formation de Formateur - habilitation électrique BS BE

OBJECTIFS

- Module BE : Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'analyser le risque électrique dans son activité. Réaliser des manœuvres d'exploitation, de consignation et d'urgence.
- Module BS : Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'analyser le risque électrique dans son activité. Effectuer une opération de type remplacement (fusible, lampe, appareil d'éclairage, prise de courant ou interrupteur). Effectuer une opération de type raccordement (élément de matériel électrique à un circuit en attente). Réarmer un dispositif de protection.

PROGRAMME

MODULE « TRONC COMMUN »

- Connaissances de l'électricité, de ses dangers et des mesures de protection : -les grandeurs électriques ; les différents domaines de tension -les dangers du courant électrique sur le corps humain -les différents types de contacts ; les mesures de protection -la conduite à suivre lors d'un accident ou d'un incendie électrique.
- Connaissances de l'habilitation électrique : -l'évaluation des risques et l'habilitation électrique -les rôles des différents acteurs et les symboles d'habilitation.
- Travaux pratiques : -reconnaître les domaines de tension et les zones d'environnement -analyser les situations dangereuses et savoir se déplacer -appliquer les procédures en cas d'accident ou d'incendie.

MODULE «BE – Manœuvres »

- Connaissance de l'électricité, de ses dangers et des mesures de protection : -les appareillages électriques -les risques de l'utilisation des matériels et outillages électriques
- Connaissance de l'habilitation électrique : -les limites, zones d'environnement et opérations liées -les équipements de protection individuelle et collective et leurs limites d'utilisation -les définitions des différentes opérations ; la consignation électrique et la mise en sécurité -les informations et documents à rédiger et à échanger -le rôle et les limites des opérations pour le BE Manœuvres -les instructions de sécurité liées aux manœuvres.
- Travaux pratiques : -repérer les différents acteurs et lire un titre d'habilitation -savoir appliquer les documents correspondants à son titre d'habilitation -appliquer les prescriptions et les instructions de sécurité ; vérifier et mettre en œuvre ses EPI -identifier et opérer sur le matériel électrique pouvant être manœuvré dans leur environnement et rendre compte.

MODULE «BS – BASSE TENSION DE REMPLACEMENT ET RACCORDEMENT (BS)»

- Les limites de l'habilitation BS
- Les Informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
- Les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit • Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention
- Les documents applicables dans le cadre des interventions de remplacement et de raccordement
- Procédure de remplacement
- Procédure de raccordement
- Équipements obligatoires
- Tenue de travail couvrante (pas de bras ni jambes nues), absence d'objets métalliques (gourmettes, collier)
- BS : installation avec : fusible à remplacer et/ou accessoire d'éclairage à remplacer et/ou prise ou interrupteur à remplacer et/ou disjoncteur à réarmer et/ou appareil à raccorder sur un circuit protégé, instructions de sécurité, outillage isolé, tapis isolant, gants isolants, vérificateur d'absence de tension, éventuellement écran facial, éventuellement balisage

BE et HE Manœuvre (d'exploitation) : Fiches de manœuvre, instructions de sécurité, éventuellement selon les risques de l'installation : tapis isolant ou chaussures isolantes, gants isolants, écran facial.

BE et HE Manœuvre (de consignation) : Fiches de manœuvre, instructions de sécurité, tapis isolant ou chaussures isolantes (déconseillées), gants isolants, écran facial, vérificateur d'absence de tension, dispositif de MALT/CC selon l'installation, cavalier et cadenas de consignation correspondant, éventuellement balisage.

BE et HE Essai : Autorisation d'accès du chargé d'exploitation à la zone d'essais, instructions de sécurité, appareil permettant de réaliser un essai, appareil(s) de mesurage, outillage isolé nécessaire à l'opération, tapis isolant ou chaussures isolantes (déconseillées), gants isolants, écran facial, balisage, vérificateur d'absence de tension, cavalier et cadenas de consignation correspondant, éventuellement dispositif de MALT/CC selon l'essai (rare)

BE et HE Mesurable : Appareil(s) de mesurage, instructions de sécurité, éventuellement selon les risques de l'installation : tapis isolant ou chaussures isolantes (déconseillées), gants isolants, écran facial

BE et He Vérification : Référentiel permettant la vérification, instructions de sécurité, éventuellement selon les risques de l'installation : tapis isolant ou chaussures isolantes (déconseillées), gants isolants, écran facial, éventuellement appareil(s) de mesurage

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maitrise de la langue Française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 6 personnes	7h00	7 jours avant la formation

3.6 Formation Devenir formateur occasionnel en entreprise

OBJECTIFS

Maîtriser les principes clés d'un apprentissage dans le cadre d'une formation interne Préparer, réaliser et évaluer un parcours de formation interne Gérer les différentes situations d'apprentissage en utilisant les techniques adaptées.

PROGRAMME

Étape 1 - Formation des formateurs 2 jours

Concevoir le parcours de formation interne

Les modalités et les caractéristiques d'un parcours de formation interne

Le formalisme

Les conditions de réussite du parcours

Préparer ses actions de formation

Le choix des modalités en fonction des contextes

La préparation à toutes les étapes du parcours de l'intention de formation au bilan final

L'information et l'implication des salariés apprenants

Organiser et adapter les situations apprenantes

Adaptation du parcours aux contextes de travail des salariés

L'organisation des chantiers pour les rendre apprenants

Animer des actions de formation interne

Les différents types d'activités pour apprendre

Les postures du formateur interne

La gestion des situations problèmes

L'analyse des actions de formation

Évaluer en situation de formation interne

Réaliser un positionnement en amont et en aval des actions de formation

Auto-évaluation de sa performance de formateur

Étape 2 - Prise en main des outils de formation 1 jour

Séquence 1 : Prise en main des outils et organisation d'une action de formation ½ jour

Prise en main des outils Libéro digital et papier et du guide du formateur

Conception d'une action de formation interne

Séquence 2 : Simulation de l'action en formation en situation de travail ½ jour

Mise en pratique et expérimentation de l'action de formation en situation de travail

Analyse de pratiques et plan d'amélioration

Étape 3 - Coaching téléphonique Séquence fractionnée valorisée à ½ jour

Accompagnement par un formateur Inhni

Débriefing sur les actions de formation menées et en cours

Conseils pour l'organisation des actions futures

Étape 4 - Retour sur expérience ½ jour

Organiser le déploiement en entreprise
Retour sur expérience
Partage et analyse des pratiques
Organisation des prochaines actions et du plan d'action de déploiement

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

La formation est à la fois en groupe et individuelle, en présentiel et par téléphone. Pédagogie appliquée aux formations en situation de travail, mises en situation, exercices pratiques, utilisation du Libéro 3.0, coaching et retours d'expérience.

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 6 personnes	96h00	7 jours avant la formation

3.7 Formation After Effects

OBJECTIFS

- Définir les champs d'application d'After Effects dans l'univers du Motion design
- Expérimenter les techniques de l'animation et du compositing 2D
- Réaliser une série d'animations à partir d'éléments graphiques et vidéo
- Créer des animations typographiques Appliquer des trucages et effets visuels et s'initier à la 3D
- Acquérir une méthodologie et optimiser le flux de production

PROGRAMME

Définir les champs d'application d'After Effects dans l'univers de l'animation graphique

- Identifier la place d'After Effects dans la chaîne de postproduction
- Décrire les standards et les normes de la vidéo numérique
- Comprendre la nécessité d'une bonne préparation des médias graphiques, vidéos et sons en amont

Étude de cas : visionnage et analyse de projets

Expérimenter les techniques de l'animation et du compositing 2D

- Définir les grandes étapes d'une animation réalisée avec After Effects
- Se repérer dans l'interface : les menus, les outils, les palettes, la fenêtre de prévisualisation...

Appréhender les bases de l'animation

- Configurer le projet pour une diffusion polyvalente
- Importer les médias
- Analyser le compositing des calques
- Gérer les images-clés pour animer les calques
- Comprendre les interpolations spatiales et temporelles
- Synchroniser les animations avec le son

Exercice : réaliser une première animation des propriétés géométriques en rythme avec le son

Hiérarchiser les plans et définir le compositing 2D

- Gérer les compositions et les précompositions
- Ajouter et animer des "solides" et des "calques de forme"
- Exploiter les objets nuls avec des liens de parenté et des hiérarchies de calques

Exercice : réaliser un habillage graphique

Réaliser une série d'animations à partir d'éléments graphiques et vidéo

- S'initier au motion design
- Créer des animations typographiques et des synthés
- Gérer des transitions dynamiques
- Contrôler la stabilisation et le tracking de vidéos

Identifier les besoins et choisir la technique appropriée pour gérer les couches alpha

- Créer et animer les masques vectoriels
- Contrôler les modes de transfert et les modes de fusion
- Exploiter les caches en alpha et en luminance
- Incruster les titres sur une image vidéo
- Appréhender la technique de keying

Créer des effets visuels

- Utiliser les calques d'effets
- Gagner du temps en enregistrant des animations prédéfinies : principe d'automatisation
- Utiliser et animer les styles de calques hérités de Photoshop

Contrôler les effets de vitesse

- Paramétrer les ralentis, accélérés et gels d'image

S'initier à la 3D

- Comprendre l'interface 3D
- Manipuler les calques 3D, les lumières, les ombres et les caméras

Exercice : réaliser une animation avec effet de parallaxe

Acquérir une méthodologie et optimiser le flux de production

- Optimiser les projets et le flux de production
- Personnaliser l'espace de travail
- Comprendre et expérimenter le bon usage des précompositions
- Optimiser les prévisualisations

Étude de cas : analyse de projets

Finaliser le projet

- Optimiser et archiver les projets et les métrages
- Perfectionner les rendus et les compressions
- Choisir le format d'exportation vidéo adéquat pour un usage broadcast, pour le Web et pour les terminaux mobiles

Exercice : finaliser une série d'animations sur les principes du motion design

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Évaluation en 5 phases :
- Quiz amont
- Pendant la formation : un bilan journalier effectué par l'intervenant
- À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs
- À froid : à J + 3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle
- Quiz aval

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 10 personnes	35h00	7 jours avant la formation

Moyens pédagogiques et techniques : salle de formation, vidéoprojecteur et documentation.

3.8 Formation Pratique de la paie – Initiation

OBJECTIFS

- Décrire un bulletin de paie
- Déterminer un salaire brut
- Identifier les charges sur salaire et les organismes officiels
- Examiner les exonérations et réductions de charges

PROGRAMME

Décrire le bulletin de paie

- Les mentions obligatoires, interdites et facultatives
- Les différentes rubriques d'un bulletin
- Le bulletin de paie (élément de preuve et valeur juridique)

Identifier les principes fondamentaux de la rémunération brute

- La libre fixation du salaire, le respect du SMIC et des minima conventionnels
- La mensualisation du salaire
- La valorisation des absences : les 5 méthodes avec leurs avantages et leurs limites

Déterminer le salaire brut

- Le salaire de base et ses compléments
- Les différences entre le brut soumis à cotisation, le net à payer et le net fiscal
- Traduire les heures supplémentaires et complémentaires, repos compensateur
- Traiter les différentes absences (congrés payés, jours fériés, maladie, accident du travail, maternité, paternité)

Intégrer les frais professionnels e les avantages en nature

- Les frais professionnels (mode de remboursement, limites d'exonération, déduction forfaitaire spécifique)
- Définition et évaluation d'un avantage en nature

Examiner les grands principes des charges sur salaire

- Déterminer l'assiette des cotisations
- Le plafond annuel de la sécurité sociale et la notion de tranches (Tr 1, Tr.2)
- Les cotisations versées à l'URSSAF et à Pôle emploi
- Le régime unifié ARRCO AGIRC
- Calcul de la CSG et de la CRDS
- Les autres taxes (taxe d'apprentissage, taxe sur salaire)
- La déduction forfaitaire patronales (loi TEPA)

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation privilégiera l'aspect formatif et les interactions participant/formateur. Elle pourra éventuellement prendre l'aspect d'un QCM.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 10 personnes	14h00	7 jours avant la formation

Moyens pédagogiques et techniques : salle de formation, vidéoprojecteur et documentation.

3.9 Formation Pratique de la paie – Perfectionnement

OBJECTIFS

- Gérer les techniques de paie
- Établir les déclarations des charges sociales de la paie en toute sécurité
- Calculer un salaire du brut au net

PROGRAMME

Décrire le bulletin de paie

- Les sources du droit nécessaires à l'élaboration du bulletin
- Les différentes rubriques du bulletin de paie
- La valeur juridique et de preuve

Calculer le salaire brut

- Respect du Smic et des minima conventionnels
- Les heures supplémentaires et les heures complémentaires
- Salaires complémentaires : primes, gratifications, bonus...
- Gestion des absences : congés payés, maladie, maternité, accidents du travail
- Les autres indemnités : fin de contrat, précarité...

Déterminer les cotisations sociales du brut au net

- Qu'est-ce que le brut fiscal, le brut social, le brut abattu ?
- Présentation des caisses, des taux, des bases, des tranches et des plafonds propres à chaque régime
- Déterminer les assiettes des cotisations
- Les exonérations et allègements de charges possibles

Etablir les charges sociales

- Charges mensuelles
- Charges trimestrielles
- Les autres déclarations
- La déclaration sociale nominative (DSN) et la substitution de l'ensemble des déclarations sociales

Gérer le paiement des salaires

- Les obligations
- Les périodes de versement des cotisations sociales propre à chaque caisse
- Gestion des erreurs et des réclamations

Préparer des cas pratiques

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation privilégiera l'aspect formatif et les interactions participant/formateur. Elle pourra éventuellement prendre l'aspect d'un QCM.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 10 personnes	29h00	7 jours avant la formation

Moyens pédagogiques et techniques : salle de formation, vidéoprojecteur et documentation.

3.10 Formation Renforcer sa posture managériale

OBJECTIFS

- Renforcer la confiance en soi des managers et leur posture de leader au quotidien.

PROGRAMME

Module 1 : Posture du manager leader

Posture du manager leader

- Composantes : clarté, assertivité, cohérence entre paroles et actes, langage corporel.
- Exemples concrets dans le luxe (service client simultané + gestion équipe).

Gestion des émotions

- Mécanismes : stress, déclencheurs, biais cognitifs.
- Techniques pratiques : respiration (4-4-4), la méthode STOP, ancrages rapides, micro-pauses, mise à distance cognitive.

Communication en situation tendue

- Attitude neutre : ton, posture, formulation non-accusatrice, questions ouvertes.
- Atelier : jeux de rôle (contrôlés) — situations de conflit avec agent et maintien du service client.
- Feedback et feedforward.
- Exercice pratique en binômes avec observation et feedback structuré.

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

L'évaluation est effectuée tout au long de la session.

Mesurer le degré de satisfaction et l'intérêt des participants et leur capacité à mettre en place le savoir et le savoir-faire acquis.

Une attestation nominative est fournie à la fin du stage.

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 10 personnes	7h00	7 jours avant la formation

3.11 Formation Optimiser le pilotage de son activité

OBJECTIFS

- Piloter et rentabiliser son activité face aux aléas de l'exploitation

PROGRAMME

Analyser l'organisation d'un site

- Les informations de base de l'organisation existante
- Le contrôle des coûts directs et indirects
- L'analyse des postes de travail

Analyser le compte d'exploitation

- Les différents coûts
- Les calculs budgétaires
- La masse salariale
- La marge

Identifier les économies et gains

- Lire le compte d'exploitation
- Utiliser les ratios d'exploitation
- Calculer les rendements

Ajuster l'organisation d'un site en maintenant la qualité et la satisfaction client

- Les charges de travail
- La prévention des risques

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

Mesurer le degré de satisfaction et l'intérêt des participants et leur capacité à mettre en place le savoir et le savoir-faire acquis via un QCM, QUIZZ, une évaluation en début et en fin de formation. Une attestation nominative est fournie à la fin du stage.

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 10 personnes	14h00	7 jours avant la formation

3.12 Formation piloter un contrat client

OBJECTIFS

À l'issue des 2 jours, les stagiaires seront capables de :

- Comprendre leur rôle clé dans la satisfaction et la fidélisation du client
- Traduire un contrat client en pilotage opérationnel concret
- Piloter efficacement des prestataires internes groupe et externes
- Structurer leur relation client et fournisseur avec professionnalisme
- Mettre en place des outils simples et utiles : reporting, KPI, contrôles, plans d'amélioration
- Adopter une posture de pilote responsable, orientée résultats et amélioration continue

PROGRAMME

Connaissances juridiques

- Le contrat et les responsabilités et obligations des parties prenantes
- Le délit de marchandage et le prêt de main d'œuvre illicite
- Ingérence
- Sécurité
- La dépendance
- Travail clandestin
- Confidentialité
- Non-conformité des résultats (mise en demeure, pénalités, plan d'action correctif)
- Transfert de personnel
- Co-activité avec du personnel interne
- La sous-traitance de sous-traitance
- Déontologie
- Utilisation des pièces contractuelles : (contrat – réponse au cahier des charges (promesses) et BPU)

Exercices et travaux pratiques

- Réaliser une fiche de synthèse du contrat
- Établir la feuille de route et le planning des obligations du prestataire à partir d'un contrat
- Établir la check-list des obligations du client, et à partir de cette liste, rechercher les moyens opérationnels permettant de s'assurer d'un résultat efficace
- Traduire le contrat en outils de pilotage opérationnel
- Les stagiaires listeront les outils qu'ils utilisent ou qu'ils retiennent dans le cadre du pilotage opérationnel pour contrôler l'application de ce contrat

Objectifs de résultats et de performance

Les stagiaires travailleront dans le cadre du contrat cible sur la définition des objectifs de résultats et de performance, et répondront aux questions suivantes :

- Comment peut-on améliorer cette prestation avec le prestataire pour offrir plus de services à nos clients internes ?
- Rédaction d'un tableau de bord de suivi des obligations du prestataire

Outils du pilotage opérationnel

- Les référentiels et les indicateurs
- Les procédures
- Les tableaux de bord
- L'agenda prévisionnel des obligations du contrat

- Les grilles de contrôle des prestations
- Amélioration continue
- Évaluation des prestations
- Le reporting efficace

Exercices pratiques

- Ex : propreté ou gardiennage de nuit
- Trouver des solutions opérationnelles de qualité à des situations atypiques (prestations à horaires décalés, prestations d'urgence, ex : fuite d'eau / démarrage de prestation / fin de prestation)
- Créer un reporting dans le cadre du contrat étudié
- Passer du contrôle du contrat au plan de progrès et à la recherche de co-crédation de performance
- Introduction de l'OVAR (Organisation des Variables d'Action vers le Résultat) comme outil de recherche d'amélioration

Relation prestataire / client

- Structurer la relation (mode relationnel / déontologie / processus d'escalade hiérarchique)
- Entrer dans une logique de partenariat gagnant-gagnant
- Partenarial mais pas amical
- Courtoisie et professionnalisme

Construction d'outils pratiques

- Construction d'outils pratiques en sous-groupe
- Contrôler une prestation
- Évaluer un prestataire
- Réaliser un livret d'intégration des prestataires

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maitrise de la langue Française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 10 personnes	14h00	7 jours avant la formation

3.13 Formation : Adobe Première Pro, montage et compression vidéo

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- Assimiler les fondamentaux du montage vidéo
- Maîtriser l'acquisition vidéo et l'importation des sources
- Composer les montages avec les sources audio et module de titrages
- Produire un montage avec raccords et découpes de clips
- Exporter les montages aux formats vidéo les plus répandus

PROGRAMME

Introduction d'un projet Première Pro

- Flux de production général.
- Vue d'ensemble du matériel requis pour la vidéo.
- Personnalisation de l'interface de travail.
- Préférences utilisateurs et sauvegardes de projets.

Acquisition vidéo, importation des rushes, organisation des médias

- Notions d'acquisition vidéo et d'importation de sources.
- Fenêtre d'acquisition. Création de chutiers (dossiers).
- Modes d'affichage des médias. Le mode story-board.

Dérushage des sources

- Présentation de techniques de travail pour passer en revue ses sources.
- Fenêtres source et programme. Outils de navigation dans les clips visualisés.

Techniques et outils de montage

- Montage à 2, 3 et 4 points.
- Raccords et découpe de clips.
- Marques d'éléments, de séquence, repères.

Transitions audios

- Application de transitions audio et vidéo.
- Fenêtre option d'effets. Transitions et durée par défaut.
- Zone de travail et rendus audio/vidéo

Arrêt sur image et vitesse d'un élément

- Fonction arrêt sur image.
- Vitesse d'un élément.
- Remappage temporel

Voix-off et exportation vidéo

- Montage et amélioration d'une voix-off
- Les formats d'exportation et de diffusion

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 10 personnes	21h00	7 jours avant la formation

Moyens pédagogiques et techniques : salle de formation, vidéoprojecteur et documentation.

3.14 Formation non-discrimination à l'embauche

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la diversité pour l'entreprise
- Optimiser sa gestion des ressources humaines en tenant compte de la diversité
- Intégrer les principes de la non-discrimination dans son processus de recrutement
- Appréhender le cadre réglementaire de la loi Egalité et Citoyenneté

PROGRAMME

Définition pratique des concepts de la non-discrimination à l'embauche

- Présentation de la diversité, de l'éthique et de l'égalité
- Appréhender le cadre légal de la diversité et la discrimination
- Diversité et équité dans l'entreprise, des valeurs communautaires
- Comprendre l'intérêt pour l'entreprise d'assurer une diversité dans le recrutement

Retour sur les différentes formes de la discrimination

- Définition de la discrimination à l'embauche : culture, valeurs, lieu, sexe, etc.
- Focus sur la notion de discrimination positive Identifier les méthodes discriminantes relatives à l'embauche
- Savoir évaluer objectivement les compétences d'un candidat

Se représenter les problématiques liées à la différence et la discrimination

- Les discriminations : le processus de fonctionnement
- Focus sur les perceptions subjectives liées à la discrimination
- En quoi nos perceptions subjectives sont liées aux recrutements ?

Impliquer diversité et management dans son équipe et dans son recrutement

- Les discriminations : le processus de fonctionnement
- Appréhender le cas du manager intégrant
- Études de cas : les bonnes pratiques en recrutement + étude d'un cas d'entreprise

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	1 à 12 personnes	7h00	7 jours avant la formation

3.15 Formation Microsoft 365

OBJECTIFS

Découvrir et pratiquer les différents services et outils en ligne proposés par Microsoft 365® (anciennement Office 365®). Identifier les outils adaptés à vos besoins et ceux de votre entreprise.

PROGRAMME

1 - S'approprier Microsoft 365®

- Paramétrer son profil
- Personnaliser la page d'accueil.
- Accéder aux différents outils.

2 - Créer et partager des documents en ligne : Office Online

- Accéder à son espace OneDrive.
- Créer, modifier, co-éditer des documents en ligne : Excel, Word, PowerPoint ou OneNote.
- Partager des fichiers et dossiers.
- Synchroniser des documents pour travailler hors connexion.

3 - Communiquer : Teams Planifier, organiser ou participer à une réunion en ligne.

- Effectuer un appel audio ou vidéo.
- Dialoguer par messagerie instantanée.
- Partager son écran, un document, une application.

4 - Travailler en équipe : Teams Créer une équipe dédiée à un service, à un projet.

- Ajouter des canaux pour cibler des sujets précis.
- Participer à des conversations de groupe.
- Co-produire un bloc-notes d'équipe, un wiki.
- Partager des documents, des outils.
- Gérer des tâches avec le planificateur.
- Réaliser une réunion d'équipe à distance.

5 - Co-gérer des documents de référence : SharePoint Online

- Accéder au site SharePoint.
- Partager une bibliothèque de documents avec des collaborateurs externes.
- Gérer les droits d'accès : lecture, écriture. Accéder directement à la bibliothèque depuis Teams.

6 - Découvrir d'autres outils de collaboration très utiles

- Forms : questionnaires, enquêtes.
- Whiteboard : Tableau blanc partagé.
- Stream : diffusion de vidéos.

7 - Matériel et logiciel utilisé

- Pour les formations réalisées en salle, dans nos centres de formation, un ordinateur et l'accès au logiciel dans les versions appropriées sont fournis.
- Pour les formations à distance, chaque participant devra être équipé du logiciel objet de la formation, sur l'ordinateur qui lui servira à suivre la classe virtuelle

MODALITE D'EVALUATION

L'examen, d'une durée maximale de 60 minutes, est composé de 35 questions (exercices de mises en situation dans l'environnement Microsoft 365 et QCM) et s'effectue en ligne, avec un module de "surveillance à distance". Score minimum pour l'obtention de la certification : 551 points. En deçà, le candidat se verra attribuer une attestation de passage de la certification, sans valider l'obtention de la certification. Le mail de connexion sera adressé au candidat par Isograd®, l'organisme certificateur. À l'issue de la formation, le candidat dispose de 30 jours pour passer la certification.

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française – PC portable	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 10 personnes	14h00	7 jours avant la formation

3.16 Formation Consolider son développement commercial

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre la réalisation d'enquêtes de satisfaction, d'études de marché, de la veille
- Adapter votre offre commerciale et votre approche du client en tenant compte des informations obtenues et étudiées
- Sélectionner les axes stratégiques de votre PAC
- Planifier l'ensemble des actions opérationnelles du PAC et leur chiffrage
- Développer l'équipe commerciale en interne ou par ressources humaines extérieures
- Effectuer le suivi des objectifs commerciaux individuels et collectifs fixés en amont
- Développer vos techniques de vente
- Développer vos techniques de négociation

PROGRAMME

- Présentation de chacun
- Attentes et objectifs visés de chaque participant
- Présentation du cadre de la formation
- Contextualisation des objectifs et des enjeux
- Emergence des représentations des participants
- Ajustement du contenu du programme de la formation si besoin

Analyser les informations utiles à mon développement commercial pour adapter mon offre commerciale et anticiper l'avenir

- La fiabilisation des études de marché et des enquêtes de satisfaction
Les techniques et outils de veille commerciale et concurrentielle
Etablir des questionnaires percutants
- Organiser un processus de veille
- Les évolutions d'achat et de consommation à venir
- Les facteurs forts de différenciation avec la concurrence
- Les évolutions possibles de mon offre commerciale

Bâtir mon plan d'action commercial (PAC) pour organiser l'ensemble de ma démarche

- La partie "choix de stratégies" du PAC
- Sélection des axes de développement fort pour mon entreprise
- La partie "gestion opérationnelle" du PAC :
Planification des actions
Chiffrage de chaque action
- Sélection des actions de communication, de prospection, de vente pour mon entreprise

Organiser mon équipe commerciale pour disposer d'une force de vente sur le terrain

- Force de vente interne et force de vente externalisée
Recrutement de commerciaux
- Choix de solutions adaptées à mon entreprise
- Les entretiens de recrutement
- Les objectifs commerciaux quantitatifs et qualitatifs
- Les rémunérations directes et indirectes des commerciaux
Etablissement de grilles d'objectifs et de rémunération
- Les entretiens de suivi

Expérimenter les meilleures techniques de vente et de négociation pour développer conjointement le chiffre d'affaires et les marges

- Perfectionner mes techniques de vente :
 - Les 30 premières secondes
 - La découverte et l'écoute du client
 - La présentation de la solution et son argumentation
 - Les réponses aux objections
 - Le closing
 - o Les relances
 - Perfectionner mes techniques de négociation :
 - o La préparation de mes négociations
- Les réactions appropriées face aux pressions et manipulations de l'acheteur

Exemples de travaux pratiques (à titre indicatif)

- Autodiagnostic
- Mises en situation : atelier collectif ou simulations basées sur des cas concrets proposés par les stagiaires
- Exercices pratiques : création de questionnaires, d'outils, analyse et choix concernant son propre développement commercial
- Jeux de rôle : différentes mises en situation d'entretiens
Brainstorming en sous-groupe
- Débriefing sur les comportements mis en oeuvre : analyse de pratique
- Plan d'action : rédiger son plan d'action personnalisé (PAP), objectifs et actions concrètes

Synthèse de la session

- Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en oeuvre dans son environnement
- Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant
- Evaluation formative (quiz permettant de valider les compétences acquises)
- Bilan oral et évaluation à chaud

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 10 personnes	14h00	7 jours avant la formation

Moyens pédagogiques et techniques : salle de formation, vidéoprojecteur et documentation.

3.17 Formation Excel – Perfectionnement

OBJECTIFS

Maîtriser l'utilisation d'Excel pour obtenir rapidement des informations fiables : automatiser les calculs, mettre en place des formules de calculs simple, exploiter les fonctionnalités des bases de données, gagner du temps.

PROGRAMME

Rappel des points clefs d'EXCEL :

Gestion de classeurs, feuilles, cellules, références relatives / absolues Saisies, déplacements, mise en forme et impression.

1 – Bases de données

- Saisie d'une base de données
- Analyse de Bases de données

Les fonctions références :

- Syntaxe et usage
- Fonctions de base : SOMME / NB / NBVAL / MIN / MAX
- Exprimer la date (AUJOURDHUI / NO. SEMAINE / JOUR – MOIS – ANNEE)

Tri d'une base de données : Principe / tri multiples

Filtre d'une base de données : Principe / filtres multiples

Fonction adaptée : SOUS.TOTAL

Graphiques simples associés

2 - Tableau de données

- Exploitation d'un tableau de données : Optimisation et gain de temps
- Saisir à partir de liste de données
- Créer une liste de données
- Nommer la liste
- Valider les données pour saisie contrôler des informations
- Les fonctions intermédiaires : SI / SOMME.SI / ET / OU
- Trier / Filtrer un tableau de données
- Utilisation des segments

3 - Exploitation avancées des données

- Tableau croisé Dynamique (TCD)
- Création et modification / Mise en forme des tableaux
- Les champs : données de ligne, de colonne, de filtre et Valeur
- Filtrer un TCD : les segments / Frise chronologique sur les dates
- Présentation des tableaux : regrouper les données
- Graphiques dynamiques associés
- Applications : Réalisation de tableaux de bord pour suivre les activités

4 – Selon avancement et attentes du groupe

Fonctions de recherche : Recherche V / H ou Recherche X (selon version EXCEL)

Nota : Les thèmes sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'activité

Evaluation :

Mesurer le degré de satisfaction et l'intérêt des participants et leur capacité à mettre en place le savoir et le savoir-faire acquis via un QCM, QUIZZ, une évaluation en début et en fin de formation. Une attestation nominative est fournie à la fin du stage.

Accessibilité Handicap - Veuillez nous contacter au N° de téléphone ci-dessous :

DÉFI CONSULT & FORMATIONS : Isabella DE MOURA / 01 56 47 01 40 / isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Prérequis	Cible	Modalité pédagogique	Lieu	Nombre de personnes	Durée	Modalités et délai d'accès
Maîtrise de la langue Française, PC portable	Tous Publics	Alternance de formation théorique et pratique	En centre de formation ou sur site client	Max 10 personnes	14h00	7 jours avant la formation

Moyens pédagogiques et techniques : salle de formation, vidéoprojecteur et documentation.

CHAPITRE 3

PROPOSITIONS TARIFAIRES DES FORMATIONS

1. Proposition Tarifaire des Formations

TECHNIQUES DE NETTOYAGE	PRIX
Connaître sa mission	A partir de 900 € / jour

PRÉVENTION A LA SECURITE AU TRAVAIL	PRIX
Formation habilitation électrique BS, BE (MANOEUVRE)	A partir de 651 € / Personne A partir de 1700 € / Groupe
Formation Recyclage Habilitation électrique BS, BE	A partir de 975 € / Personne
Formation habilitation électrique H0 B0	A partir de 298 € / Personne A partir de 931 € / Groupe
Formation Recyclage habilitation électrique H0 B0	A partir de 172 € / Personne
Formation habilitation électrique BR BC B2V	A partir de 1100 € / Personne
Formation à l'utilisation de l'autolaveuse autotractée	A partir de 1500 € / Groupe
Formation travail en hauteur et port du harnais	A partir de 519 € / Personne A partir de 997 € / Groupe
Formation conduite en sécurité des nacelles de toit sur rails R433	A partir de 1 143 € / Groupe
Formation montage, vérification et utilisation des échafaudages roulants R457	A partir de 360 € / Personne A partir de 923 € / Groupe
Formation CACES R486 – Catégorie A (Nacelle PEMP – Élévation verticale)	A partir de 712 € / Personne
Formation CACES R486 – Catégorie B (Nacelle PEMP – Élévation multidirectionnelle)	A partir de 712 € / Personne
Formation CACES R489 – Catégorie 1B (Gerbeurs à conducteur porte)	A partir de 912 € / Personne
Formation CACES R489 – Catégorie 3 (Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux)	A partir de 912 € / Personne
Formation CACES R482	A partir de 381 € / Personne
Formation CACES R485 – Catégorie 1	A partir de 1 090 € / Personne
Formation CACES R485 – Catégorie 2	A partir de 1 090 € / Personne
Formation SST	A partir de 1 569 € / Groupe

Formation Recyclage SST	A partir de 1 569 € / Groupe
Formation APS	A partir de 6 786 € / Groupe
Formation APS Maintien des Compétences	A partir de 3 283 € / Groupe

AUTRES FORMATIONS	PRIX
Repérer et désamorcer les conflits	A partir de 1 316 € / Groupe
Méthode FALC	A partir de 5 547 € / Groupe
IA et Paye	A partir de 795 € / Personne
Achats Responsable	A partir de 2 154 € / Personne
Formateur Habilitation électrique BE BS	A partir de 4 854 € / Groupe
Devenir formateur occasionnel en entreprise	A partir de 912 € / Groupe
After effects	A partir de 9 815 € / Groupe
Pratique de la paie - Initiation	A partir de 2 198 € / Groupe
Pratique de la paie – Perfectionnement	A partir de 5 309 € / Groupe
Renforcer sa posture managériale	A partir de 1 316€ / Groupe
Optimiser le pilotage de son activité	A partir de 1 316€ / Groupe
Piloter un contrat client	A partir de 4 220 € / Groupe
Adobe, première pro	A partir de 7 980 € / Groupe
Geste et posture en hôtellerie	A partir de 917 € / Groupe
Non-discrimination à l'embauche	A partir de 2 856 € / Groupe
Prévention automobile	A partir de 8 990 € / Groupe

Formation Incendie	A partir 122 € / Personne
Utilisation des machines	A partir de 1 064 € / Groupe
CléA	Devis établi en fonction des niveaux
MCCP	Devis établi en fonction des niveaux
Microsoft 365	A partir de 7 006 € / Groupe
Consolider son développement commercial	A partir de 5 838 € / Groupe
Excel – Perfectionnement	A partir de 1 184 € / Groupe

Chaque formation fait l'objet de la remise d'une documentation en fin de stage et de la délivrance d'un certificat de réalisation.

Modalité et délai d'accès : Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à 7 jours avant la formation

Ces montants ne prennent pas en compte les frais annexes (transport, hébergement...).

DÉFI CONSULT & FORMATIONS est non assujetti à la TVA et propose des montants nets à payer.

CHAPITRE 4

MODALITÉS D'INSCRIPTION À LA FORMATION

Modalités d'inscription à la formation

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Thème choisi :

Période souhaitée :

Pour une autre demande, hors catalogue, merci de compléter le cadre ci-dessous, nous prendrons contact avec vous :

Signature et date :

Merci de retourner ce document à l'adresse suivante :

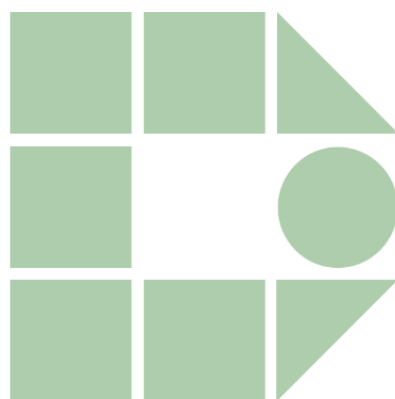
Défi Consult & Formations

151 rue du 1er mai - 92000 NANTERRE

OU

Madame Isabella De Moura : isabella.demoura@deficonsult-formations.fr

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter au 01.56.47.01.40



DÉFI CONSULT
& FORMATIONS